

Picardie Nature

L'AVOCETTE - 2005 – 29 (3) pages 31 à 61

SOMMAIRE

Pages 31 à 32

Histoires de Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* bagués en Nord – Pas-de-Calais – Picardie.

Par Xavier COMMECY

Pages 33 à 43

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans l'Oise (1999-2004).

Par Henry de LESTANVILLE

Page 44

Nidification du Canard carolin *Aix sponsa* dans la Somme et en Picardie en 2005.

Par Hermann ISENBRANDT & Laurent GAVORY

Pages 45 à 49

Un nouveau site de nidification du Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* : la forêt de Saint – Gobain (Aisne).

Par Gérard Tombal

Page 50

Nidification de l'Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus* dans l'Aisne et en Picardie en 2001.

Par Alain ROUGE, Bertrand SEIGNEZ & Laurent GAVORY

Pages 51 à 52

Un Goéland railleur *Larus genei* dans la Somme en 2002.

Par Aurore BOUSSEMART & Laurent GAVORY

Page 53

La reproduction du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie au printemps 2006.

Par Xavier COMMECY

Pages 54 à 56

Les rapaces nicheurs de Picardie. Suivi annuel. Années 2005 et 2006.

Par Xavier COMMECY

Pages 57 à 59

La Cigogne blanche nicheuse dans l'Oise en 2006.

Par Henry de LESTANVILLE

Pages 60 à 63

Compte-rendu des prospections chiroptérologiques du 22 janvier 2005 dans le Noyonnais/Soissonnais (Oise et Aisne)

Par Rémi FRANÇOIS

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature – 14 place Vogel – B.P. 835 AMIENS

Directeur de publication : Christophe HOSTEN

Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de lecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Thierry RIGAUD, Frédéric BLIN.

Conception et mise en page : Xavier COMMECY et Sébastien LEGRIS.

Dessin de couverture : Cédric LOUVET

Tirage : 180 exemplaires – **Prix d'un numéro :** 8 €

Date de parution : Février 2007

Impression : C.A.T. G.COUTHON - AMIENS

Histoires de Faucons crécerelles

***Falco tinnunculus* bagués**

en Nord – Pas-de-Calais – Picardie.

Par Xavier COMMECY

Si le Faucon crécerelle est connu comme étant une espèce relativement abondante en tant que nicheuse (COMMECY 2002, par exemple) ainsi qu'en hiver dans le nord de la France, peu d'informations sont connues concernant ses migrations.

Ayant récupéré la base des données de baguage de la délégation Nord – Pas-de-Calais – Picardie* (5 départements que nous appellerons dans la suite « grande région ») des bagueurs du C.R.B.P.O. – M.N.H.N., nous avons pu remarquer qu'un certain nombre d'informations sur des oiseaux bagués de cette espèce étaient présentes dans cette base. C'est une exploitation des 34 données de reprises (= informations obtenues après trouvaille d'un oiseau mort bagué) obtenues en 6 ans (du 01 janvier 2000 au 31 décembre 2005) que nous vous proposons de faire ici. Il n'y a aucune donnée de contrôle (un contrôle est une information obtenue après trouvaille d'un oiseau vivant bagué).

Chaque année, quelques Faucons crécerelles sont bagués dans nos 5 départements : 82 entre 2000 et 2005, aucun n'a jusqu'alors été repris ou contrôlé.

** Pour information, cette délégation s'est séparée depuis 2005 en 2 délégations respectant les régions administratives.*

Les reprises d'oiseaux bagués au nid

14 oiseaux bagués poussins ou peu volants ont été repris dans notre grande région moins de six mois après leur baguage (nous avons délimité cette période entre le 1 juin et le 30 novembre). C'est ce que l'on appelle une reprise directe, elle renseigne sur la voie de migration de l'oiseau.

Des oiseaux de 4 pays rentrent dans cette catégorie : 9 venus de Belgique, 3 des Pays-Bas, 1 de Suède et 1 de Suisse.

Nous pouvons remarquer que dès la mi-juillet (le plus précoce dès le 14, le suivant le 18) des oiseaux belges (3 cas) âgés de quelques semaines ont été trouvés morts dans notre

région. Ces 14 oiseaux montrent qu'au moins une partie des Faucons crécerelles nord-européens de l'axe Belgique – Pays-Bas – Suède effectuent un mouvement vers le sud dès leur émancipation. Mais que venait faire chez nous cet oiseau bagué en Suisse et trouvé noyé dans un abreuvoir un 06 août ?

10 oiseaux bagués poussins ou peu volants ont été repris dans notre grande région plus de six mois (et moins d'un an) après leur baguage.

Des oiseaux de 4 pays rentrent dans cette catégorie : 5 venus de Belgique, 1 des Pays-Bas, 1 de Suède et 1 d'Allemagne. 8 de ces reprises ont été obtenues entre le 01 décembre (mais ne peut-il encore s'agir de migrateurs tardifs à cette période de l'année ?) et la fin février ; elles montrent qu'une partie des oiseaux de ces pays viennent hiverner dans notre grande région.

1 autre oiseau suédois repris en mars était-il un migrateur traversant la région sur le chemin de retour ou était-ce un hivernant local ? De même pour ce Faucon hollandais repris en avril : migrateur tardif ou nicheur local ?

Pour les oiseaux bagués au nid et repris après plus d'un an, nous les avons regroupés pour l'analyse avec les oiseaux bagués adultes.

Les reprises d'oiseaux adultes

5 oiseaux bagués au nid et repris plus d'un an après leur baguage et 3 oiseaux marqués adultes sont concernés.

On retrouve les traces d'un hivernage pour des Faucons crécerelles adultes dans notre grande région, avec 4 cas (1 belge et 1 hollandais trouvés en décembre et 2 belges en février). Peu d'oiseaux trouvés au cours de leur migration, seulement 1 belge repris en octobre, mais il peut s'agir d'un futur hivernant déjà installé. Cette absence quasi complète de reprises entre juillet et novembre semble donc montrer que la dispersion vers le sud des immatures repérée dès la fin de la reproduction n'existe pas chez les adultes reproducteurs dans les pays plus septentrionaux.

Comme pour les oiseaux bagués au nid, on peut remarquer 2 oiseaux repris adultes en période de nidification de l'espèce : un jeune bagué aux Pays-Bas et repris l'année suivante un 6 juillet (migrateur précoce ou nicheur local ?) et 1 oiseau bagué adulte en mai en Belgique et repris en avril chez nous. Ces 2 oiseaux ainsi que le jeune repris en avril de l'année suivante déjà signalé indiquent-ils que les Faucons crécerelles peuvent déplacer leur lieu de nidification de plusieurs centaines de kilomètres d'une année sur l'autre, peut-être sur leur lieu d'hivernage ?

Quelques remarques

Nous pouvons remarquer la différence entre le nombre d'oiseaux bagués au nid et repris dans les mois suivants leur baguage (24 cas) par rapport aux reprises à long terme (5 cas). Ceci illustre la forte mortalité au cours de la première année de vie chez ce petit rapace. La reprise suivante est ainsi remarquable : un oiseau (adulte) bagué en Belgique en juin (très probablement sur son site de reproduction) a été repris à Chauny (02) en février 2004 après 6 ans 8 mois et 12 jours.

Les causes de mortalité signalées sont souvent imprécises : « oiseau trouvé mort », mais on peut toutefois relever : 1 oiseau empoisonné ; 6 oiseaux tués après une collision avec une vitre (1 cas), 1 train ! (1 cas), 1 véhicule (2 cas) ou des fils électriques (2 cas) ; 4 oiseaux trouvés noyés (il est signalé 2 fois dans des abreuvoirs). Cette dernière circonstance révèle une cause de mortalité étonnamment importante : 36% des cas.

Concernant les vitesses de déplacement, on peut noter pour des oiseaux bagués au nid : 165 kilomètres en 23 jours, 133 en 22 jours ou encore 416 Km en 1 mois et 19 jours.

Les plus grandes distances parcourues constatées proviennent bien sûr des 3 oiseaux suédois : 1039, 1109 et 1190 kilomètres. L'essentiel des reprises concernant des déplacements de 100 à 300 kilomètres pour les oiseaux venus de Belgique ou des Pays-Bas.

Conclusion

Comme souvent, l'étude de données nouvelles apporte certes des informations sur la biologie d'une espèce... mais laissent ouvertes de nombreuses questions.

C'est ainsi que les données de baguage rapportées ici révèlent l'existence d'un passage régulier dès le mois de juillet de jeunes Faucons crécerelles nés au nord de notre région et que des oiseaux de cette espèce issus de cette région, jeunes et adultes hivernent chez nous. Les interrogations demeurent concernant d'éventuelles installations sur place en tant que reproducteurs de ces oiseaux nés loin de notre grande région et nous ne savons rien sur le devenir des crécerelles nés dans nos 5 départements.

Remerciements

Tous mes remerciements vont aux personnes travaillant au CRBPO qui centralisent au jour le jour ces nombreuses données et qui m'ont permis de disposer de la base de données régionale de baguages, reprises et contrôles.

BIBLIOGRAPHIE

COMMECY X. (2002) Enquête rapaces nicheurs 2000 – 2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26 (2-3) p. 43 – 52.

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA *ATHENE NOCTUA* DANS L'OISE (1999-2004)

Par Henry de LESTANVILLE

1. Introduction.

Comment arrive-t-on à se passionner pour cette espèce ?

D'abord par son aspect attachant, au regard sévère, cet hôte de la campagne ordinaire ne nous laisse pas indifférent.

Puis le hasard s'en mêle quand en juin 1996, lors d'une pause déjeuner dans le pays de Bray, j'entends le chant spontané de ma première Chevêche dans le département.

Un autre moment important est à noter, ma participation au colloque « Chevêches et territoires » de Champ-sur-Marne (77) organisé par ILOWG (International Little Owl Group) les 25 et 26 novembre 2000, où j'ai pu discuter avec les scientifiques européens présents, et compléter mes connaissances sur la biologie de cette espèce.

C'est à cette occasion que Patrick LECOMTE a rappelé qu'un « Plan national de restauration des populations de chevêches en France » devait démarrer l'année suivante (GÉNOT *et al.*, 2001).

Après un bilan des actions entreprises en faveur de l'espèce depuis 1996, ce plan national, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire devait faire le point sur les populations de ce rapace nocturne à l'échelle du pays, mais il n'a malheureusement pas abouti.

Cela m'a poussé à valoriser les prospections déjà entamées depuis 1999.

Puis j'ai intégré en 2001 le réseau chevêche Ile de France piloté par le CORIF, afin de bénéficier de leur expérience sur le terrain, et standardiser la méthode de prospection.

2. Etat des connaissances départementales avant la présente enquête.

La Chevêche est donnée comme étant en diminution de 20 à 50% depuis les années 70 et se trouve donc sur la liste des oiseaux menacés et à surveiller en France (GÉNOT, 1999).

Dans le « nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 », GÉNOT (1995) explique les lacunes existant dans notre département par un manque vraisemblable de prospection.

De plus dans leur essai de synthèse sur sa population en France, GÉNOT et LECOMTE (1998) ne

mentionnent qu'un minimum de 70 couples en Picardie et rappellent dans leur conclusion la nécessité d'engager des recensements dans un certain nombre de régions où les effectifs sont trop peu connus, ce qui est le cas dans le département de l'Oise.

COMMECY et GAVORY (1995), dans « l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) », laissent apparaître effectivement des secteurs sans présence avérée de la Chevêche, surtout dans l'ouest du département (pas d'indices rapportés sur les cartes IGN au 1 : 50 000 de Méru, Beauvais, Crèvecœur et Compiègne).

DELVILLE (1995) a coordonné une enquête sur tout le département de 1989 à 1994, et mentionne dans son bilan plus de 75 communes où l'espèce a été notée, donnant un premier aperçu de sa répartition.

LE MARÉCHAL et LESAFFRE (2000) tentent bien de donner des effectifs avec environ 50 couples dans le sud de l'Oise, mais la moitié nord du département n'a pas fait l'objet de recensement systématique.

Deux études localisées ont fait l'objet de publications récentes :

- dans l'extrême nord-ouest de l'Oise en 1994-1995 (FRANÇOIS, 1996a et 1996b),
- sur le secteur de Ressons-sur-Matz et Montdidier en 1998 (MATHOT, 1999).

3. Méthodologie.

La connaissance récente ne portait donc que sur des portions restreintes du territoire. La couverture du reste du département est donc une entreprise d'ampleur dans laquelle je me suis lancé, en adoptant la méthode préconisée par JC GÉNOT (1994) dans son livre sur la Chouette chevêche. Des modifications ont été apportées sur les aspects suivants :

- un recensement préalable des habitats potentiels de la Chouette chevêche (habitats naturels et humains) est effectué sur carte IGN au 1 : 25000 afin de restreindre les prospections de terrain aux zones susceptibles de l'accueillir,
- un ou plusieurs points d'écoute distants de 500 mètres maxima sont placés sur la carte, plutôt aux abords des villages et des habitations,
- un passage nocturne minimum, mais dans des conditions optimales, est effectué entre le 15

février et le 30 avril, en employant la technique de la repasse,

- les données recueillies sont consignées sur une fiche standardisée proposée par ROBERT (2000) et déjà utilisée par le CORIF (Groupe Action Chevêche Ile de France – D. ROBERT), pouvant servir de base de travail pour un suivi local, et standardiser les suivis de couples.

Afin d'optimiser les contacts, les zones ont été prospectées par nuit sans vent (moins de 10 km/h) ni pluie, en fonction du bulletin météorologique journalier du centre de Beauvais-Tillé (Météo France).

Toutes ces données ont été cartographiées sur des cartes au 1 : 25 000 via le programme Carto Explorer 3 et enregistrées sur une base de données Access (latitude, longitude, altitude) afin de visualiser les noyaux de populations à différentes échelles.

Pour le matériel utilisé :

- un magnétophone et une cassette comprenant le chant en boucle d'un mâle de la région parisienne (JC ROCHÉ 1996),

- une paire de jumelles à intensification de lumière (grossissement 5 fois) avec éclairage infra rouge jusqu'à 250 mètres,

- des fiches de bilan annuel réseau chevêche Ile de France pour la prise de note sur le terrain et une standardisation des données.

Les écoutes et repasses se sont succédées pendant 30 secondes chacune, en quatre séquences maximum, jusqu'à réponse ou pas des individus. Parfois dans les zones plus densément peuplées, il a été nécessaire de rester plus longtemps (1/2 heure) afin de suivre les différentes manifestations et comptabiliser la population.

En général le temps imparti entre chaque point ne devait pas dépasser 10 minutes environ, totalisant jusqu'à 30 points d'écoute par nuit. Dans la majorité des cas un seul passage a été effectué par manque de temps, mais toujours par condition optimale de temps doux, un ciel étoilé et sans vent ni pluie.

Les recherches ont été effectuées en priorité :

- sur les secteurs où il n'y avait pas de données issues d'une prospection systématique, notamment dans les secteurs de plaine ;

- sur les sites où étaient connues des données éparses antérieures à 1993, avec ciblage du noyau de population ;

- sur les secteurs où étaient connues des données postérieures à 1993 et où des études avaient été menées localement pour mesurer l'évolution des populations détectées ;

- sur les zones identifiées comme de fort intérêt patrimonial ou à statut de protection : P.N.R. (Parc Naturel Régional), ZICO (Zone d'Intérêt

Communautaire pour les Oiseaux), ZPS (Zone de Protection Spéciale), ZNIEFF (Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Ces prospections ont été réalisées au cours des saisons de reproduction 1999 à 2004 avec l'aide d'ornithologues locaux.

4. Moyens humains.

Le temps de prospection est doublé avec le repérage de jour et chaque sortie représente en moyenne 8 heures de terrain par journée de prospection. C'est un total de 81 sorties qui ont été comptabilisées lors de cette enquête. 8 ornithologues (6 picards et 2 franciliens) y ont participé et ont envoyé leurs données.

5. Réponses à la repasse.

Outre certaines Chevêches qui viennent au contact, mais ne chantent pas, ou celles qui ont une voix tellement enrrouée que le chant d'excitation final permet seulement de confirmer sa présence, d'autres espèces sont susceptibles de réagir.

Pour ne citer que les espèces sauvages, j'ai personnellement noté le Renard roux *Vulpes vulpes*, la Poule d'eau *Gallinula chloropus*, le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, le Hibou moyen-duc *Asio otus*, l'Effraie des clochers *Tyto alba*, la Chouette hulotte *Strix aluco*, et... l'Oedicnème criard *Burhinus oedicephalus*.

D'autres pièges attendent le prospecteur comme les chanteurs multiples, ou les cris d'alarme de Hibou moyen duc pouvant ressembler à des cris de chevêche. Il est donc conseillé de bien connaître tous les cris des espèces nocturnes ou noctambules, et d'effectuer si possible des triangulations.

6. Résultats par régions agricoles.

La présentation des résultats a été conçue de la façon suivante : un inventaire par régions agricoles, répertoriées au nombre de 8 comprenant :

- un descriptif des principales caractéristiques paysagères potentiellement favorables à la chevêche ;

- la répartition de la population au sein de la région ;

- la viabilité de la population quand elle a pu être déterminée.

Les données exhaustives de l'enquête commune par commune se trouvent en annexe.

6.1 Plateau picard.

Vaste openfield s'ouvrant sur un front de 60 kilomètres au nord du département, le plateau

picard de l'Oise est un des greniers à céréales de la France. Cependant dans sa partie ouest, une frange bocagère jouxte la Normandie. Il reste encore des villages entourés de ceintures vertes composées de vergers, pâtures et haies très favorables à l'espèce.

Trois populations distinctes ont pu être recensées lors de cette enquête :

Le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme :

Comme le laissait penser FRANÇOIS (1996), ce secteur a une grosse potentialité, puisque chaque commune compte de 2 à 7 mâles chanteurs. Autre exemple illustrant cette densité, deux sorties nocturnes m'ont permis de contacter respectivement 23 chanteurs le 16 avril, puis 24 autres chanteurs le 23 avril 2004, prouvant bien la forte densité de cette population.

La répartition semble continue jusqu'à l'est de Crèvecœur-le-Grand et Marseille-en-Beauvais au sud. Trois nouveaux sites ont été trouvés dans l'enclave au sud d'Aumale en vallée de la Bresle.

Puis à partir du secteur de Crèvecœur-le-Grand, où les habitats sont plus clairsemés et font place à la grande plaine céréalière, huit lâchers d'oiseaux en provenance du centre de soins l'ENVOL entre 2002 et 2003 (E. DEZESQUELLES, 2004) ont probablement contribué à dynamiser cette population.

Il serait d'ailleurs intéressant de suivre ce secteur pilote en Picardie en effectuant un suivi des Chevêches remises en liberté ; cela pourrait nous créer une sorte d'observatoire.



(Verger traditionnel de haute tige en Picardie verte)

Au sud-ouest de Montdidier :

Ce sont quatre sites occupés qui ont été trouvés dans ce secteur agricole, notamment autour de Welles-Pérennes, population à mettre en relation avec les populations de l'Avre et de la Noye dans le département de la Somme toute proche (MORONVILLE 1994) ou le reliquat de population du Ressontois (MATHOT 1999) et surtout du Noyonnais.

A l'ouest de Maignelay-Montigny :

Cinq sites sont encore occupés en périphérie de ces villages de plaine, grâce à la subsistance de quelques vergers, mais l'urbanisation s'intensifie dans ce secteur.

Certaines observations récentes laissent à penser qu'il existe encore un corridor avec les populations du Noyonnais et du Clermontois. Trois sites ont été trouvés au nord de la vallée de l'Aronde en 2004.

6.2 Pays de Bray.

Il s'agit du prolongement du Bray normand qui se termine en « pointe de corne » après Beauvais. Il est délimité à l'ouest par la vallée de l'Epte, au sud par le plateau de Thelle (cuesta du Bray), du nord à l'est par la vallée du Thérain. C'est un paysage avant tout vallonné et bocager avec un élevage bovin et ovin. Les villages sont entourés de vergers et de haies bocagères. Le Saule traité en têtard est encore bien représenté, surtout dans les vallées.

Les plus fortes densités ont été notées dans les secteurs suivants :

Au sud de Songeons :

Ce secteur bocager est très vallonné, et sur certains secteurs où il restait quelques vergers, il n'y a presque plus de pommiers debout, et certaines haies ont été rasées. Vingt sites ont été recensés au nord de Senantes.

A l'est de la vallée de l'Epte :

C'est au sud de Saint-Germer-de-Fly qu'ont été répertoriés six sites. Nous n'avons pas eu de réponse à la repasse dans la vallée.

Cuesta du Bray :

Tout le long de cette dépression d'axe nord ouest/ sud est, on trouve la Chevêche sur quatorze sites.

Au nord-ouest de Beauvais :

Cette population est enclavée entre les massifs boisés qui l'entourent (Mont du Bray à l'ouest et forêt domaniale du Parc Saint-Quentin au sud) et la préservent encore de l'urbanisation, malgré la ville de Beauvais toute proche. Ce sont dix sites qui ont été répertoriés dans ce secteur.

Une information récente : la découverte d'un couple au nord dans le Beauvaisis en 2004 laisserait à penser à une présence satellite de l'espèce depuis quelques années autour de ce précédent noyau, ou à la persistance d'un corridor biologique avec le plateau picard.

Au sud de Beauvais :

Cette population a bien été suivie par Sophie PETIT, grâce à une prospection systématique. Ce sont au total 36 mâles chanteurs qui ont été contactés sur les secteurs allant d'Auneuil à Allonne. C'est la fin du secteur bocager du Bray. Malheureusement la déviation de la N31 au sud de Beauvais passe en plein dans ce territoire, annonçant des jours funestes pour l'espèce très impactée par la mortalité routière.



(Bocage brayon près de Senantes)

Le Bray est l'autre région où la Chevêche est présente en nombre avec l'ouest du Plateau picard, même si sa répartition laisse apparaître quelques trous. Cela est peut être dû au fait que la prospection s'est faite seulement aux abords des lieux habités, certains secteurs bocagers n'ayant pas localement fait l'objet d'une prospection systématique.

Cependant quelques zones à priori favorables n'ont pas permis d'obtenir de réponse. L'espèce semble aussi absente de la vallée du Thérain malgré la présence de nombreux arbres têtards.

6.3 Vexin.

Ce vaste ensemble n'a que sa partie septentrionale dans notre département. Il est délimité au nord par l'enclave normande de Gisors (Eure) et à l'ouest par la vallée de l'Epte. Il se prolonge au sud sur le Vexin français (Val d'Oise) et à l'est vers le pays de Thelle.

Il se compose de villages ruraux anciens dans un paysage avec des buttes témoins (Montjavoult, Chaumont, Lavilletterre, Montagny). Les pâtures et vergers subsistent toujours en péri village et quelques vallées avec arbres traités en têtards (Troesne, Epte, Réveillon) sont encore préservées. La qualité de ce paysage est en partie garantie par le P.N.R. du Vexin français au sud, où sont menées des actions de conservation par l'économie de pommiers de haute tige.

On peut distinguer trois principales populations :

Au sud de Gisors :

Cette population est limitrophe avec le département de l'Eure. Elle a été relativement bien suivie cette dernière décennie et sept sites

ont été répertoriés en 2004. On assiste à une régression sur certaines communes : sept chanteurs à Parnes en 1994 (DELVILLE com. pers.) et plus que deux contactés en 2004 (JARDIN com. pers.).

Il pourrait rester quelques sites en vallée de l'Epte, ce qui reste à vérifier. En revanche nous n'avons pas eu de contact dans un secteur pourtant favorable du Réveillon près de Trie-Château (vieux têtards sur plus d'un kilomètre à Chambors).

Au nord de Chaumont-en-Vexin :

Cette petite population avec cinq sites repérés n'avait pas été répertoriée lors des prospections et inventaires précédents. Elle a son importance car elle fait le lien entre les populations du Vexin/Thelle et celles du Bray au nord. On la trouve aux abords des quelques fermes en plaine. Certains sites favorables ne semblent pas occupés en vallée de la Troesne, entre Gisors et Chaumont-en-Vexin, ni dans les quelques vergers relictuels alentours.

Au nord du P.N.R. du Vexin français :

Cette population est conséquente grâce à l'apport des populations issues du P.N.R. Ce sont vingt deux sites qui étaient occupés en 2003. La population semble être installée à la faveur des petites vallées d'axe nord/sud. Une étude O.G.E est en cours sur une zone pilote attenante dans le Val d'Oise (PENPENY 2005). A défaut d'arbres, les fermes sont utilisées. Il est à noter que deux couples ont élu domicile dans un golf ou une rangée de têtards a été préservée.

6.4 Pays de Thelle.

Situé entre le pays de Bray et le Vexin, le pays de Thelle se caractérise par un plateau plus élevé au nord (altitude maxi 230 mètres) s'adoucissant vers l'est jusque vers la vallée de l'Oise. C'est une alternance de cultures, bois et villages. Ce plateau crayeux est recouvert d'argiles à silex et limons favorables aux herbages, comme l'ouest du Plateau picard : des portions de bocage et de vergers y subsistent autour des villages. Sa partie orientale est urbanisée.

Deux noyaux distincts sont connus :

Plateau de Thelle :

Le haut plateau accueille une population dans le reliquat de bocage et les vergers aux alentours de la forêt de Thelle. C'est la population la plus haute de l'Oise avec cinq sites recensés entre 202 et 226 mètres d'altitude.

Secteur de Méru :

Une population jusqu'ici passée inaperçue subsiste à l'est de Méru avec cinq sites, mais elle se trouve très dispersée. La pression immobilière y est forte et ce noyau est probablement appelé à disparaître, à moins que les oiseaux du Vexin tout proche amènent de nouveaux nicheurs.

Plus à l'est, où la pose de nichoirs avait été entreprise en 1994 par JB MARQUE face au déclin de la population dans le secteur d'Ully-Saint-Georges, un seul chanteur isolé a été contacté à Lachapelle-Saint-Pierre, près de Sainte-Geneviève, en 2002.



(Haie coupe-vent au Coudray-St-Germer)

6.5 Clermontois.

Cette région naturelle est délimitée au sud par la vallée du Thérain, à l'ouest et à l'est par deux grands massifs forestiers, la forêt de Hez et le massif de Liancourt. Elle s'ouvre au nord vers le plateau picard. Il reste des reliques de vergers dans la partie sud-ouest. La vallée de la Brèche qui traverse cette région aboutit au sud sur le bassin creillois, zone fortement peuplée et industrialisée. C'est un des secteurs fragiles du département.

Deux populations ont été répertoriées :

Vallée du Bas Thérain :

Ce reliquat de population autour du village d'Angy va probablement disparaître. Il n'y a eu qu'un contact à Angy en 2003. Un deuxième a été retrouvé en 2004. Les sites attenants prospectés précédemment n'ont pas obtenu de réponse, et il n'a pas été trouvé d'autre population à proximité. En 2006 enfin JM GERNET (com. pers.) a observé 2 individus sur la commune de Bury.

Il s'agit d'un noyau puit. L'urbanisation y est galopante, par exemple avec cette installation d'un supermarché dans un ancien verger à

Berthecourt. J'ai aussi noté la présence en nombre de la Chouette hulotte sur tous les secteurs prospectés.

Au nord de Clermont :

Cette population se situe pour une grande partie à l'est de la vallée de l'Arré. En 2003, elle se compose de 11 sites occupés. Il subsiste par endroit des pâtures à chevaux en zone péri village. Certains secteurs commencent à s'urbaniser, suite à l'essor du secteur de Clermont, tout proche. Sur le site de Rémécourt nous n'avons obtenu aucune réponse (prospection de 1994). La construction d'une maison en plein verger en est peut être la cause.

6.6 Noyonnais.

Cette région se caractérise par deux entités :

Les monts du Noyonnais, avec sa tradition d'arbres fruitiers et ses petites vallées. Il y reste encore quelques milieux bocagers. La vigne était aussi cultivée localement au Moyen Age, la Chevêche pourrait très bien occuper le vignoble dans le sud de l'Aisne, comme constaté en Champagne par Bryan GEOFFROY (2004).

En vallée inondable de la moyenne vallée de l'Oise, où alternent prairies humides et peupleraies, les pâtures et prairies de fauche font l'objet de protection dans certaines zones (plus de 300 ha propriétés du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie gérés pour la faune et la flore). Cette région est délimitée de l'est au sud par les massifs de Compiègne, Laigue et Ourscamps. La vallée de l'Oise entre Compiègne et Noyon est fortement industrialisée.

Quatre populations dont trois principales ont été répertoriées :

A l'est de Guiscard :

Ce premier noyau se trouve dans un secteur essentiellement rural avec des habitats naturels tels que têtards et vergers. Autrement, les fermes isolées sont occupées par l'espèce.

C'est dans cette zone que j'ai noté les sites les plus rapprochés (un couple à 150 mètres environ d'un mâle chanteur dans une petite vallée avec vieux têtards).

Autour du canal du Nord :

Il s'agit d'un paysage rural de plaine avec encore quelques vergers et prairies en zone périurbaine. Le maintien y reste précaire face à l'urbanisation ou au manque de cavités naturelles : sur deux sites, il reste seulement 2 et 3 vieux pommiers.

Monts du Noyonnais :

C'est la population la plus importante (20 sites répertoriés) et la plus dense de cette région naturelle. Le noyau principal se situe à l'ouest de Noyon en allant vers Lassigny. La tradition agricole locale est plus axée sur le cerisier, mais la Chevêche trouve encore des biotopes favorables en nombre : prairies avec têtards, pommiers de haute tige et fermes isolées. En marge de ce noyau, des contacts irréguliers ont été faits ces dernières années autour de Ressons-sur-Matz (MATHOT 1999 et com. pers.). Un site a été trouvé à 100 mètres de l'autoroute A1 et du TGV Nord, malgré le bruit incessant (obs. pers.). Cette pollution sonore ne nous a peut être pas permis de localiser tous les sites sur cette zone. C'est notamment le cas à l'ouest de Compiègne autour d'Arsy où l'espèce avait été notée (DELVILLE, 1994).

Moyenne vallée de l'Oise :

Un autre secteur à l'est de Noyon sur la commune de Cuts, avec 3 sites frontaliers au département de l'Aisne, nous permet d'envisager la présence d'un autre noyau. Cela restera à confirmer ces prochaines années en effectuant une prospection systématique. Le milieu tend à se fermer sur d'autres secteurs comme à Varesnes par exemple. D'autres secteurs où la Chevêche avait été contactée par Rémi FRANÇOIS en vallée de l'Oise près de Chiry-Ourscamps (source bulletin Geor 60) : 4 sites en 1993, n'ont donné aucune réponse en 2004 malgré deux passages.

Des observations antérieures de 1993-1997 avaient montré une permanence de noyaux de population dans les vergers et fragments de bocages en bordure de la zone inondable vers Varesnes, Pontoise-les-Noyon, Brétigny, Bailly (1-2 couples par commune ; obs. R. FRANÇOIS). Les milieux restent favorables, malgré des pommiers arrachés par les tempêtes.

6.7 Valois Multien.

Le pays de Valois est délimité au nord par la forêt de Compiègne, à l'ouest par le Massif des trois forêts et du bois du Roi, et à l'est par la forêt de Retz. Le sud reste ouvert vers la plaine de France et l'aéroport de Roissy.

Cette région est dominée par les grandes plaines entre Senlis et Crépy-en-Valois, et au sud de Nanteuil-le-Haudouin. La culture céréalière laisse la place dans sa partie méridionale à un paysage plus vallonné avec quelques pâtures isolées au bord des villages et fermes (Multien). Ça et là subsistent quelques vergers de haute tige, mais

la majorité des vergers sont maintenant industriels en moyenne ou basse tige. Il y a peu d'élevage, mais les chevaux sont présents (équitation de loisir, chasse à courre, chevaux de course). Une partie du territoire concerné vient d'être classée en Parc Naturel Régional en 2004.

La petite population présente n'avait pas à notre connaissance fait l'objet d'un recensement malgré les diverses observations régulières sur certains sites depuis deux décennies. Elle a été relativement bien suivie ces dernières années car proche de mon domicile. Les vieux bâtiments et les chevaux ont une grande influence sur sa répartition, puisqu'il n'existe a priori plus de sites « naturels » pouvant accueillir l'espèce, excepté un site dans un verger pâturé isolé au milieu des champs. On peut y déterminer trois noyaux :

Entre Senlis et Crépy-en-Valois :

On note une constante de son habitat sur ce secteur : un vieux bâtiment (ferme, grange, habitation, église) entouré d'un mur ou muret en pierre. Il est complété par un réseau de pâtures à chevaux (de 1 à 7) avec haies et piquets. Ce noyau se compose actuellement de 18 sites. Avec le recul de 5 années de suivi, une redistribution des sites potentiels est en cours avec de nouveaux sites occupés près du noyau et une disparition dans les sites périphériques. (Pour plus d'informations se reporter au chapitre « zones à statut de protection »).

Au sud de Crépy-en-Valois :

C'est une relique de population que nous trouvons là, dans des secteurs où il existe encore en péri village quelques pâtures et vergers (un nichoir de type Juillard était encore installé lors de mon premier passage, laissant à penser que l'espèce devait être présente il y a une dizaine d'années sur le secteur).

Trois sites ont été répertoriés, tous dans des biotopes différents : l'un des plus surprenants est un mausolée au milieu des champs et à 200 m d'un terrain de football. L'oiseau se sert des panneaux routiers comme perchoir. Malheureusement aucune donnée n'a été enregistrée en 2006 malgré trois passages.



(Biotope caractéristique dans le Valois)

Au sud de Nanteuil-le-Haudouin :

Il reste quelques sites clairsemés sur cette grande plaine agricole, en limite du département de la Seine-et-Marne, qui d'ailleurs ne fait pas l'objet, à ma connaissance, d'un suivi régulier. On trouve la Chevêche prioritairement aux abords des fermes, avec quelques pâtures à chevaux et routes communales.

Un couple a été contacté dans un verger isolé. Cette population semble en régression localement car certains sites où l'espèce était connue ne semblent plus occupés ces dernières années, malgré plusieurs passages (Betz, Brégy, Montagny-Ste-Félicité), mais d'autres ont été repérés en 2006 (Chèvreville et Boissy-Fresnoy).

6.8 Soissonnais.

Le Soissonnais n'a que sa partie occidentale dans notre département. Il s'agit de plateaux agricoles entrecoupés de vallées. Il est limité au nord par la vallée de l'Oise et au sud par la Forêt de Retz.

Toute la partie ouest est occupée par les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps. De grandes et vieilles fermes parsèment la plaine avec de petites pâtures et des zones enherbées. Les villages sont composés de bâtiments de pierres anciennes.

Les repasses sont restées négatives sur le secteur considéré (communes de l'Oise : Berneuil-sur-Aisne, Chelles, Croutoy, Moulinsous-Touvent, Nampcel, Pierrefonds, St-Etienne-Roilaye, Tracy-le-Mont (n=8).

Aucun contact n'a été fait en 2004, malgré la présence de sites potentiels et la prospection sur les sites frontaliers de l'Aisne. Nous n'avons pas d'information sur la présence avérée de la Chevêche sur ce secteur (comme l'a montré l'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie entre 1983 et 1987).

La population la plus proche se trouvait à 5 kilomètres au sud en vallée de l'Automne il y a une vingtaine d'années (*vide* J.P. BONNEL). La

Chevêche était pourtant connue sur ce secteur, selon M. VOTTE (com. pers.). Des recherches complémentaires ont été effectuées en 2006 sans résultat.

7. Zones à statut de protection

Deux zones peuvent représenter un intérêt manifeste pour la protection de ce rapace nocturne de la campagne ordinaire, en raison de leur superficie et de la qualité du paysage qui les compose :

P.N.R. Oise Pays de France :

Ce parc a été créé pour protéger les grands massifs forestiers du sud de l'Oise, a priori pas du tout favorables. Cependant la Chevêche est inscrite dans sa Charte grâce à la persistance de cette espèce emblématique en vallée de l'Ysieux (95) suivie par le CORIF (C. WALBECQUE et al.). Elle a d'ailleurs un chapitre qui lui est consacré dans les documents d'objectifs.

12 sites se trouvent dans le périmètre de celui-ci, en plaine agricole. La reproduction a été constatée en 2004 avec deux jeunes à l'envol. Les bâtiments anciens, entourés de mur d'enceinte, sont utilisés.

Les chevaux, avec les pâtures qui leur sont nécessaires sont les éléments essentiels pour le maintien de cette population. Cet habitat augmente les chances de pérenniser sa population (viabilité) et leur confère une certaine tranquillité. Des actions de sensibilisation (Nuit de la chouette et pose de nichoirs) devraient être engagées.

Un bilan plus détaillé sur ce suivi sera communiqué aux gestionnaires.

ZNIEFF du Pays de Bray :

Cette zone à l'ouest de Songeons a été notamment désignée pour sa faune et sa flore remarquables. Elle couvre une superficie d'environ 5600 ha répartie sur 16 communes et se compose en grande partie de secteurs bocagers où la Chevêche trouve son habitat de prédilection, à condition que le milieu reste relativement ouvert. Les vergers et arbres têtards sont particulièrement utilisés.

Elle est présente surtout à l'ouest de la zone et semble absente de la vallée du Thérain. 7 sites ont été trouvés pour l'instant, mais il n'a pas été effectué de maillage strict couvrant toute la zone. La population totale sur ce secteur pourrait avoisiner les 10 à 15 couples. Elle sera prospectée intégralement ces prochaines années.

8. Eléments statistiques. ___

8.1 Couverture géographique.

375 communes de l'Oise sur 693 ont été prospectées, avec 159 (42.4%) où la Chevêche est présente et 216 (57.6%) où elle n'a pas été contactée.

Les villes et agglomérations de plus de 10.000 habitants ainsi que les grands massifs forestiers ont été écartés de l'enquête. Au moins 25% de la superficie de l'Oise (5886 km²) est couverte de bois et forêts pas du tout favorables, tempérant ainsi la couverture du département annoncée. Ce sont 976 données qui ont été compilées dont 351 avec présence de l'espèce (35.96%).

8.2 Calcul des couples nicheurs.

Région naturelle	CPL.	MCH.	IND.	Sites	Fiabilité
Pays de Bray	16	93	0	109	2
Clermontois	3	9	1	13	3
Noyonnais	9	23	1	33	3
Plateau picard	8	99	3	110	2
Pays de Thelle	1	15	1	17	2
Valois	4	20	1	25	3
Vexin français	8	28	0	36	3
Soissonnais	0	0	0	0	2
OISE	49	287	7	343	2

Tableau 1 : Résultat de la prospection Chevêche dans l'Oise (1999-2004)

(CPL. : couple ; MCH. : Mâle chanteur ; Ind. : Individu repérés. Sites : nombre de sites. Fiabilité : 2 - moyenne, 3 - bonne)

GENOT (1994) considère un mâle chanteur comme nicheur probable, mais 5 à 12% ne participent pas à la reproduction. Il mentionne que la repasse ne permet le recensement que de 80 à 90% des mâles, certains répondant peu ou pas. Ce constat nous permettra d'établir une fourchette minimale et maximale des effectifs en couples nicheurs probables comme suit :

Minima : nombre couples + (88% mâles chanteurs majorés de 10%)

Maxima : nombre couples + (95% mâles chanteurs majorés de 20%)

Cela donnerait une fourchette de 301 à 321 couples pour le département.

Ce calcul est optimiste au vu de la tendance démographique actuelle de l'espèce et des contacts obtenus sur le terrain. Si l'on prend les couples contactés plus la moitié des mâles chanteurs, on obtient seulement 192 couples.

Il est plus raisonnable de penser que la fourchette se situe entre ces deux méthodes, soit 200 à 300 couples. Les indices de fiabilité tiennent principalement compte de la pression

d'observation et de la couverture géographique non exhaustive pour certaines régions.

8.3 Dynamique de la population.

Un seul secteur du nord ouest de l'Oise a été choisi, ayant fait l'objet d'une étude en 1994 (FRANÇOIS, 1996). Nous avons effectué un recensement en 2004 sur les mêmes points d'écoute ainsi que quelques points complémentaires afin de vérifier si les oiseaux ne s'étaient pas déplacés. Il s'agit principalement d'une zone de vergers en péri village.

commune	FRANÇOIS 1994	DE LESTANVILLE 2004
Escles St Pierre	7	3
Fouilloy	4	4
Romescamps	5	4
TOTAL	16	11

Tableau 2 : Males chanteurs contactés en Picardie Verte 1994 et 2004

On observe une tendance à la baisse des effectifs :

Sur deux sites à proximité d'un bois sur la commune d'Escles St Pierre il n'a pas été obtenu de réponse : une Chouette hulotte a réagi à la repasse en 2004. Cette concurrence se fait au détriment de la chevêche.

La répartition spatiale des mâles chanteurs a légèrement changé, même si les secteurs favorables sont toujours occupés : j'ai constaté la dégradation du verger à l'ouest de Fouilloy due aux tempêtes récentes (hiver 1999-2000). Il y a peut être pénurie de cavités naturelles.

8.4 Cavités et sites potentiels de nidification.

Les cavités n'ont pas été recherchées par manque de temps, sauf ponctuellement. Cependant et avec l'aide des jumelles infra rouge, j'ai collecté quelques éléments sur les places de chant, toujours proches des cavités probables, laissant à penser que l'oiseau était installé sur le site.

J'ai constaté plusieurs fois qu'à l'émission de la repasse, la chevêche y revenait très rapidement avant de répondre. Le temps de réponse pourrait donc dépendre aussi de l'éloignement entre son lieu de chasse et sa cavité.

Les sites les plus anecdotiques qui ont été trouvés sont : mausolée, église, tas de paille (ponte trouvée).

8.5 Habitats.

Lors des recensements effectués, l'habitat principal où était présente la Chevêche a été noté. Il peut y avoir plusieurs sites sur un

habitat. Il s'en dégage cinq ensembles par ordre d'importance :

Le verger traditionnel de haute tige :

Il s'agit principalement de pommiers, mais dans quelques secteurs le cerisier, le poirier et le noyer sont présents (Noyonnais par exemple). Certains vergers ont subi les dernières tempêtes de plein fouet.

Les fermes et dépendances isolées :

On rencontre surtout cet habitat dans les grandes plaines du sud et du centre de l'Oise où la présence d'animaux domestiques (équidés, puis bovins et ovins) contribue à la pérennisation de l'espèce.

La haie bocagère :

La haie haute traditionnelle avec arbres en têtards servant à la production du bois est encore bien représentée dans la partie ouest du département, même si l'on constate une certaine dégradation actuelle de ce milieu car son entretien a un coût économique.

La vallée prairiale avec arbres têtards :

Ce milieu théoriquement très propice à la Chevêche n'a pas rencontré les résultats escomptés, notamment en vallées de la Troène et du Réveillon (Vexin) et en vallée du Thérain (Bray), où pour cette dernière aucun contact n'a été établi.

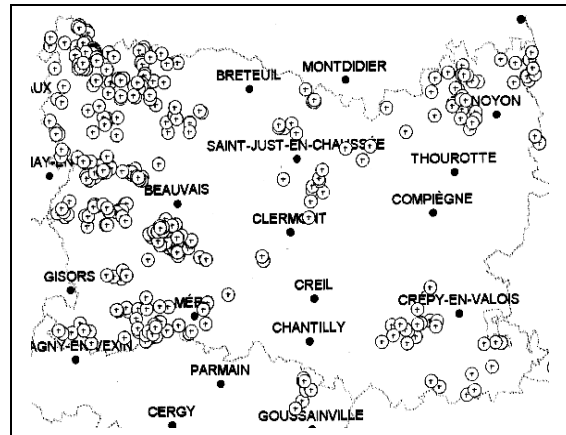
On pourrait expliquer cela par le boisement continu des fonds de vallée (bouleaux), la concentration des apports chimiques des champs alentours, ou la mise en place de prairies de fauche semées, et un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique du milieu, ce qui reste à déterminer.

L'habitat humain :

La Chevêche a aussi été trouvée aux abords des maisons et monuments sans présence alentour des habitats précédents : maison (3 sites), château (3 sites), église (2 sites), ruines (2 sites).

9. Répartition spatiale.

La grande majorité des Chevêches répertoriées (78%) vit dans la moitié ouest du département, en contact avec les populations normandes (Bray normand) et d'Ile-de-France (Vexin français). Les autres noyaux sont dispersés sur le reste du territoire sans que l'on puisse vraiment déterminer leur viabilité à long terme. Il existe vraisemblablement des corridors entre les différentes populations, ce qui est mis en évidence par la carte ci-après.



Carte 2 : Répartition de la Chevêche dans l'Oise (1999-2004)

10. Conclusion.

Cette enquête a permis de répertorier les noyaux de population, de quantifier les effectifs, de visualiser leur distribution. Les populations vulnérables ont été identifiées. Des mesures de protection peuvent être maintenant menées localement par les organismes institutionnels et associatifs, ce qui a été engagé par la section Oise de Picardie Nature en 2006 avec la pose et le suivi de deux nichoirs par Sophie PETIT et Gérard POIRIER au Quesnel-Aubry. Il va sans dire que l'espèce est menacée par la disparition des habitats et l'urbanisation galopante, surtout dans le sud de notre département.

Cet inventaire était nécessaire afin de replacer l'Oise au sein de la population du nord de la France.

Ces dernières années des efforts de prospection ont été effectués en Champagne (GEOFFROY 2004) et dans le Tardennois avec la LPO Aisne en 2005 où nous avons trouvé 5 couples, 35 mâles chanteurs et 7 individus. Cependant les connaissances restent limitées à certains secteurs (Oise, Thiérache (LITOUX, 2002), Marquenterre (FLIPO, 2003), Tardenois, Amiénois (MORONVALLE, 1992), Sud-Amiénois (FRANCOIS, 2006)...).

Ce travail a aussi abouti à la création d'un diaporama grand public, qui a été présenté lors de la nuit de la chouette en 2004.

Remerciements.

Je remercie les prospecteurs isariens qui m'ont accompagné ou aidé dans ma tâche : Giovanni PHILIPPE, Emmanuel LEPRÊTRE, Sophie PETIT, Yves LANGLET, Frédéric BOUCHINET, Thierry DECOUTÈRE. Un remerciement particulier à M. DEZESQUELLES et au centre de soins de l'ENVOL, qui m'ont accueilli lors de la Nuit de la chouette, et qui

dynamisent la population grâce à leurs lâchers d'oiseaux revalidés.

Remerciements aussi à Francis ANTOINE (C.P.N. vallée du Sausseron) et Georges JARDIN (groupe C.O.R.I.F. V.B.S.) qui m'ont transmis leurs données du Vexin.

BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF (2006). Chouette chevêche. Cahier technique. 11 fiches. L.P.O. Mission Rapaces Fondation Nature et Découverte.
- CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE (1993). Etude de la Z.I.C.O. de la Moyenne Vallée de l'Oise
- COMMECY X., GAVORY L. (1995). Chouette chevêche. p. 105 – 106. in : COMMECY et al. (1995) - *Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie* (1983-1987). Centrale Ornithologique Picarde, Picardie Nature. Numéro Spécial de l'Avocette. 234 p.
- DELVILLE D. (1994). Chouette chevêche : l'aboutissement de l'enquête (Bulletin interne GEOR 60).
- DEZESQUELLES E. (2004). Données brutes des Chevêches soignées et relâchées au centre de soins l'ENVOL de Francastel (Oise) de 1999 à 2003. Document interne.
- ETIENNE P. (2003). La reproduction de la Chouette chevêche *Athene noctua* : Paradés et occupations de l'espace. p. 113 - 116 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde*. N° spécial de l'Avocette Picardie nature, 158 p.
- FLIPO S. (2003). Résultats du suivi pendant 6 années (1994 – 1999) d'une population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans un secteur bocager de la plaine maritime picarde. P. 105 à 112 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) . *Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde*. N° spécial de l'Avocette Picardie nature, 158 p.
- FRANÇOIS R. (1996a). Synthèse des observations réalisées sur la carte de Montdidier (1/50 000) Oise/Somme pendant la période 1988/1992. *Le Pic mar* n°1.
- FRANÇOIS R. (1996b). La Chouette chevêche -*Athene noctua* - dans le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme. *L'Avocette* 20 (1-2) p. 25 – 28.
- FRANÇOIS R. (2006). Régression des populations de Chouette chevêche - *Athene noctua* - et changements mutations ? agricoles sur la carte de Poix-de-Picardie (Somme et Oise) et ses marges entre 1994 et 2004.
- GENOT J.C. (1994). *La chouette chevêche*. Eveil Nature. 72p.
- GENOT J.C. (1995). Chouette chevêche in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. p. 398-401. S.O.F. Paris. 775p.
- GENOT J.C. & LECOMTE P. (1998). Essai de synthèse sur la population de la Chevêche d'Athéna en France. *Ornithos* 5 (3) p.124-131.
- GENOT J.C. (1999). Chouette chevêche *Athene noctua* p. 302 – 303 in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et priorités : Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. SEOF/LPO. Paris. 560p.
- GENOT J.C., LECOMTE P. (2002). *La Chevêche d'Athéna. Biologie, mœurs, mythologie, régression, protection*. Ed° Delachaux et Niestlé Paris, Neuchâtel.
- GENOT J.C., LECOMTE P., LAPIOS J-M. (2001). Chouettes chevêches et territoires. Actes du colloque des 25 et 26 novembre 2000 à Champ-sur-Marne (France). Groupe de travail international sur la chouette chevêche (ILOWG). *Ciconia* vol. 25 Fasc. 2 LPO Alsace Lorraine Musée Zoologique de Strasbourg
- GEOFFROY B. (2004). Synthèse et analyse des données de 1970 à 2003 et de la prospection 2004 de la chouette chevêche dans le département de la Marne (LPO)
- LE MARÉCHAL P. et LESAFFRE G. (2000). *Les oiseaux d'Ile de France, l'avifaune de Paris et de sa région*. Lausanne-Paris, Ed° Delachaux & Niestlé, 345p.
- LITOUX J. (2002). Espèces remarquables nicheuses en Thiérache. *L'Avocette* 26 (1). p. 2 – 11.
- MATHOT W. (1999). Recherche de la Chevêche d'Athéna dans le secteur de Ressons-sur-Matz. *Pic mar* n° 6 GEOR 60
- PARC NATUREL RÉGIONAL du Vexin français. Des pommes et des chevêches. Brochure 20 p.
- MORONVALLE P. (1994). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans les vallées de l'Avre et de la Noye. *L'Avocette* 18 (1-2) p. 39-41.
- MORONVALLE J. et P. (1992). Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans le nord amiénois. *L'Avocette* 16 (1-2) p. 23-32.
- PENPENY M (2005). La Chevêche d'Athéna -*Athene noctua* dans le Vexin français : problématique et enjeux in *Courrier scientifique du P.N.R. du Vexin Français* N°1 p. 34 – 38.
- ROBERT D. (coord.) (2000). « Action chevêche » lettres du Réseau Chevêche Ile de France CORIF
- ROCHE J.C. (1996). *Animaux de nuit*. Editions Nashvert.

11. ANNEXE : Populations de Chouettes chevêches dans l'Oise, commune par commune dans les régions naturelles (1999/2004).

Plateau picard (n = 52)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.	Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Ansauvillers		3		Hétomes-nil		1	
Auchy-la-Montagne		1	1	Lannoy-Cuillère		2	
Beaudéduit		1		Lavacquerie		1	
Belloy		1		Laverrière		1	
Blicourt	1	1		Le Hamel		1	
Boutavent		2		Lihus	1	1	
Briot		2		Loueuse	1		
Brombos		4		Molliens		5	
Broyes		1		Morvillers		4	
Campéaux		2		Offoy		1	
Cempuis		2		Ourcel Maison	1		
Crèvecoeur-le-Grand		1		Préwillers		1	
Daméreaucourt		1		Quincampoix		1	
Dargies		6		Romescamps		4	
Elencourt		2		Rotangy		2	
Escles-St-Pierre		3		Roy Boissy	1		
Feuquières		2		Saint Martin aux Bois		1	
Formerie	1			SaintMaur		2	
Fouilloy		5		Saint-Thibault		7	
Gannes	1			Saint-Valéry		1	1
Gaudechard		2		Sarcus		2	
Grandvilliers		1		Sarnois		1	
Grémévillers		1		Sommereux		4	
Grez		5		St Deniscourt		1	
Halloy		1	1	Wacque-moulin		1	
Hautbos		1		Welles-Perennes		3	
Report	3	51	2	Total	7	99	3

Clermontois (n=9)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Angivillers	1		
Angy		1	
Cuignières		2	1
Erquery	1		
Erquinwillers	1		
Fournival		1	
Lamécourt		1	
Lieuwillers		2	
Noroy		1	
Total	3	8	1

Pays de Bray (n=31)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.	Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Auneuil	2	3		Pierrefitte-en-Beauvaisis	2	3	
Auteuil	1	2		Puiseux-en-Bray		2	
Bazancourt	1	2		St-Aubin-en-Bray		2	
Berneuil-en-Bray	3	20		St-Germer-de-Fly		1	
Blacourt		1		St Léger en Bray	1	5	
Cuigy-en-Bray		3		St-Martin-le-Nœud		9	
Frocourt		4		S- Pierre-Es-Champs		3	
Glatigny		2		St-Quentin-des-Prés	1	1	
Hannaches		1		Saint-Sulpice		3	
Hanvoile		2		Senantes		7	
Hécourt		1		Silly-Tillard		1	
Hodenc-l'Evêque	1			Songeons	1		
La-Neuville-Vaux		4		Villebray	1	2	
Lachapelle-aux-Pôts		2		Villers-St-Barthélémy		1	
Lhéraule		1		Villers-Vermont		1	
Ons-en-Bray	2	4		Total	16	93	0
Report	10	52	0				

Pays de Thelle (n=12)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Andeville		1	
Beaumont Les Nonains		1	
Cires-Les-Mello		1	
Esches		1	
Fresne-Léguillon		1	
Lachapelle St Pierre		1	
Lalandelle		2	
Le Coudray st Germer		2	1
Méru		2	
Porcheux	1		
Saint Crépin-Ibouwillers		2	
Senots		1	
Total	1	15	1

Valois (n =16)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Auger-St-Vincent		3	
Bargny		1	
Baron	1	1	
Borest		1	
Bouillancy		1	
Cuvergnon		1	1
Etavigny		1	
Fontaine-Chaalis	1		
Fresnoy-le-Luat		3	
Montépilloy		3	
Ognes		1	
Rééz-Fosse-Martin		2	
Rocquemont		1	
Rosières		1	
Silly-le-long	1		
Trumilly	1		
Total	4	20	1

Vexin français (n=18)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Amblainville		2	
Chavençon	2	1	
Enencourt-le-sec		1	
Fay-les-étangs		2	
Fleury		3	
Hardivillers-en-Vexin		1	
Hénonville	1		
Ivry-le-Temple	2		
Jaméricourt		1	
Lavilleteurtre	1		
Liancourt-St-Pierre		2	
Monneville		3	
Montjavoult		2	
Monts		2	
Neuville-Bosc	2	2	
Parnes		2	
Serans		3	
Thibivillers		1	
Total	8	28	0

Noyonnais (n = 21)

Commune	Cpl.	Mch	Ind.
Amy		1	
Avricourt		1	
Beaugies-sous-bois	1	2	
Beaulieu-les-fontaines		1	
Béhéricourt		1	
Berlancourt		1	
Candor		2	
Catigny		1	
Cuts	1	2	
Cuy		2	
Dives	3		
Ecuvilly		2	1
Evricourt	1		
Fresnières		1	
Frétoy-le-Château		1	
Guiscard	1		
La Neuville-sur-Ressons		1	
Lagny	1		
Plessis-de-Roye	1		
Suzoy		2	
Ville		2	
Total	9	23	1

Henry de LESTANVILLE
hdel@free.fr

Nidification du Canard carolin *Aix sponsa* dans la Somme et en Picardie en 2005.

Par Hermann ISENBRANDT & Laurent GAVORY.

Le 25 septembre 2004, un mâle de Canard carolin est observé dans le site des Hortillonnages communes d'Amiens, Camon et Rivery), plus précisément au lieu-dit "L'île aux fagots" sur la commune de Rivery. Le 6 octobre, ce sera un couple volant qui sera noté sur le « rieu de l'Abreuvoir ». Ces oiseaux seront ainsi observés plus ou moins régulièrement au cours de l'hiver et du printemps, ceci jusqu'au 31 mai 2005. Du 3 mai au 20 mai 2005, la femelle sera vue accompagnée de 2 *pulli*. Le dernier jour, seul un *pullus* est présent, chétif sans plumes poussées. Les poussins ne seront plus revus ensuite. Les oiseaux ont fréquenté une partie des Hortillonnages très arborée avec de nombreux vieux arbres, dont certains étaient couchés sur l'eau.

Ces observations ont été concomitantes à l'installation d'un parc d'anatidés captifs au lieu-dit "l'aire du Prince" sur la commune de Rivery, très proche des sites d'observation. De plus, le 22/09, nous observons deux individus dont un mâle adulte sur la Somme à Amiens (quartier Etouvie).

A notre connaissance, il s'agit du premier cas de nidification constaté de cette espèce en Picardie. Cet anatidé niche sur une bonne partie du nord du continent américain (Del Hoyo J. & al., 1992) mais une population férale se maintient en Europe occidentale, en Grande-Bretagne où il a été introduit à la fin du XIX^{ème} siècle (HAEGEMAJER & BLAIR, 1997). En 2002, 5 couples étaient notés (OGILVIE, 2002). En France, DUBOIS & al. (2000) rapportent 1 seul cas de nidification pour la période récente, du moins jusqu'en 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- Del Hoyo J., ELLIOT A. & SARGATAL J. eds. (1992). Handbook of the birds of the world. Vol. 1. Lynx Edicions, Barcelona. 696 p.
- DUBOIS P.J., Le MARÉCHAL P., OLIOSSO G & YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Nathan/HER, Paris. 397p.
- HAEGEMAJER EJM. & BLAIR MJ. eds. (1997). The EBCC Atlas of European Breeding Bird : Their Distribution and Abundance. T & AD Poyser, Londre. 903 p.
- OGILVIE, M. and the Rare Breeding Bird Panel (2004). Non-native birds breeding in the UK in 2002. British Birds, 97, 12. 633-637.

Laurent GAVORY,
Square Darlington, ESCF
80000 Amiens
laurent.gavory@club-internet.fr

Hermann ISENBRANDT
138, rue Cabanes- résidence le Flor 42
30000 Nîmes
hermannfly@msn.com

Un nouveau site de nidification du Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* : la forêt de Saint-Gobain (Aisne)

Par Gérard TOMBAL

Bien qu'un des oiseaux les plus étudiés grâce à l'implantation de nichoirs, le Gobemouche noir garde une partie de son mystère. Ainsi, selon Yves Muller (1994), commentant sa distribution en France, « bien que l'aire de répartition couvre une bonne moitié du pays, cet oiseau paraît plutôt localisé à quelques massifs forestiers (seulement 46 secteurs de nidification certaine) et les raisons de cette répartition inégale restent obscures. » En Picardie, selon LE MARECHAL et LESAFFRE (2000), le Gobemouche noir niche dans les forêts domaniales de l'Oise et de l'Aisne : Compiègne-Laigue (« peut-être une centaine de couples »), Retz (« quelques dizaines de couples »), Hez-Froidmont (quelques dizaines de couples »), Halatte (« quelques couples »). Cette modeste population picarde de Gobemouche noir apporte une touche originale à l'avifaune de cette région si l'on considère qu'elle est absente du Nord – Pas-de-Calais (TOMBAL, 1996) et de Haute-Normandie. Elle marque la limite occidentale d'une population couvrant le Nord-Est de la France.

La forêt de Saint-Gobain s'ajoute aux forêts picardes hébergeant le Gobemouche noir : sa nidification y a été constatée avec certitude depuis 2004. Localisée et fugace, ne se manifestant que d'avril à juin, l'espèce a très bien pu échapper à la sagacité des quelques ornithologues locaux et son installation peut être ancienne (voir Carte n°1). Cette installation peut confirmer l'hypothèse avancée par SUEUR (1995) qui, comparant la répartition picarde de l'espèce entre 1970 – 1975 et 1983 – 1987, énonçait : « cet oiseau semble avoir quelque peu étendu son aire de nidification vers le nord depuis la période 1970 – 1975 ». L'oiseau continuerait ainsi son avancée septentrionale.

Les données recueillies sur cette population depuis 2004 seront présentées et mises en perspective avec la littérature parfois perplexe à propos de la biologie de cet oiseau.

Calendrier de nidification

La plupart des mâles chanteurs se cantonnent fin avril – début mai (dates relevées entre : le 21 avril et le 4 mai) : on les retrouve souvent

sur le même site un mois plus tard, chantant il est vrai plus discrètement.

Les femelles sont de retour de migration plus tardivement que les mâles. Leur observation est rare, car elles aménagent le nid et couvent dès leur arrivée. Par exemple, le 10 mai 2005, deux femelles apportent des matériaux dans les loges de deux territoires distants de 300 m (Fontaine Grimaud, parcelles 2141 et 2148).

En fait, à partir du 15 mai, la discrétion du chant du mâle signifie souvent la présence proche d'une femelle en train de couvrir. Le suivi de la nidification devient alors difficile : certains mâles cantonnés cessent de chanter ; d'autres abandonnent la loge initialement choisie pour une autre peu éloignée.

Après l'éclosion des jeunes, le mâle participe au nourrissage et émet souvent une strophe discrète au retour près du nid. Les nourrissages ont été observés entre la fin mai et la mi-juin (23 mai – 20 juin).

Lieu – dit	N° parcelle ONF	Date d'arrivée du mâle	Date d'arrivée de la femelle	Date de nourrissage
Laie Saint-Nicolas (2004)	1014	21 avril	-	8 juin – 20 juin
Fontaine Grimaud (2005)	2148	4 mai	10 mai	25 mai – 10 juin
Fontaine Grimaud (2006)	2148	22 avril	-	25 mai – 10 juin
Pomme-lottier (2006)	2095	26 avril	-	23 mai – 8 juin
Vallée Maubreuil (2006)	2100	2 mai	-	1 ^{er} juin – 15 juin

Tableau n°1. Calendrier de nidification du Gobe-mouche noir à Saint-Gobain (2006)

Estimation du nombre de couples nicheurs

Il semble que le nombre de mâles cantonnés durablement (du 20 avril au 20 mai) soit une bonne base pour estimer la population

nicheuse. En 2006, dans un rectangle de 1,5 km sur 2 km (300 ha), centré sur le Pommelottier (Haute Forêt de Saint-Gobain) :

- 18 mâles chanteurs ont été recensés début mai ;
- 12 mâles sont restés cantonnés au moins jusqu'au 20 mai ;
- 3 nichées ont été suivies jusqu'à leur terme, vers le 10 juin.

Sur ce secteur, l'estimation de 15 couples nicheurs est une hypothèse basse, compte tenu de la discrétion de l'espèce dans la phase finale de sa reproduction.

Des effectifs importants peuplent certaines forêts françaises : selon MULLER (op. cit.), 3000 couples pour la forêt de Haguenau en Alsace, plus de 300 couples pour celle de Fontainebleau. Rien de tel à Saint-Gobain, où l'effectif nicheur ne compte que quelques dizaines de couples malgré la dimension du massif (12 000 ha) et la disponibilité de nombreuses loges des Pics épeiche *Dendrocops major* et mar *D. minor*. Cette modeste population est localisée dans un secteur particulier de la forêt de Saint-Gobain, apparemment absente de la forêt de Coucy-Basse toute proche.

Domaine vital et densité de population

La quasi totalité de la population observée à Saint-Gobain se regroupe en un seul îlot de population (autour de l'axe du Pommelottier), exceptée une seule donnée disjointe (indices de présence au Bois Robin, parcelle 3021, en 2005 et 2006).

Milieu forestier occupé

A Saint-Gobain, la plupart des mâles chanteurs sont disséminés, séparés de 500 m à 1000 m, souvent seuls dans une même parcelle forestière (de 10 ha à 20 ha). Et pourtant, les cavités de Pics sont abondantes, laissant espérer une distribution plus dense. Ainsi, le Gobemouche noir semble dans ces cas être une espèce territoriale, se ménageant et défendant un domaine vital autour du nid. Cependant, par endroits, plusieurs mâles (de 2 à 4) se côtoient, leurs postes de chant à peine distants de 100 m. Dans ces cas, la proximité des nids suggère une organisation sociale en colonie lâche.

Cette contradiction s'explique si l'on se réfère à GÉROUDET (1998) : « le territoire se limite, en fait, aux environs immédiats du nid (100 à 200 m², par exemple) ».

En 2006, la densité de peuplement du Gobemouche noir à Saint-Gobain représentait 0,5 couple pour 10 ha.

Toujours selon GÉROUDET (op. cit.), les densités en l'absence de nichoirs sont variables selon les milieux forestiers : « 0,1 à 6 couples pour 10 ha en Scandinavie, de 0,02 à 6,9 couples pour 10 ha en Allemagne ». La densité modeste relevée à Saint-Gobain peut s'expliquer soit par une implantation récente (l'équilibre entre l'espèce et le milieu n'est pas encore réalisé) soit par un effet de limite d'aire (le milieu n'est pas totalement propice à l'espèce). Si cette deuxième hypothèse est la bonne, la population de Gobemouche noir de Saint-Gobain offrirait une opportunité de bien cerner les habitats plus favorables à l'espèce.

Lieu-dit	N°Parcelle	Altitude	Arbre support	Loge (hauteur)	Milieu
Fontaine Grimaud	2148	193 m	Chandelle arbre mort Ø 30 cm	Trou de Pic épeiche (6 m)	Futaie claire
Laie Saint-Nicolas	1014	190 m	Chêne attaqué par champignons Ø 80cm	Trou de Pic épeiche (6 m)	Futaie de chêne sessile, châtaignier
Pommelottier	2095	192 m	Bouleau Ø 30 cm	Crevasse naturelle (8 m)	Petite clairière avec fougères
Pommelottier	2098	185 m	Chandelle arbre mort Ø 30 cm	?	Futaie de hêtre
Pommelottier	2111	190 m	?	?	Tourbière (peuplier grisard, aulne, bouleau)
Citadelle	3212	185 m	Sorbier des oiseleurs Ø 30cm	Trou de Pic (4 m)	Clairière sur butte
Tête à Houx	2114	190 m	Hêtre mort Ø 60cm	Trou de Pic (8 m)	Futaie de hêtre
Vallée Maubreuil	2100	183 m	Sorbier des oiseleurs Ø 30cm	Trou de Pic (4 m)	Butte, petite clairière
Ventes Ste-Marguerite	2115	185 m	Chandelle frêne Ø 30cm	Trou de Pic (8 m)	Futaie de hêtre
Tête à Houx	2112	185 m	Bouleau mort	?	Tourbière, clairière
Croix Pitta	2114	190 m	Chandelle de bouleau mort Ø 40cm	Trou de Pic (5 m)	Futaie de hêtre

Tableau n° 2. Quelques sites de nidification du Gobemouche noir à Saint-Gobain (2006)

La population de Gobemouche noir semble coloniser de préférence les secteurs les plus élevés de la forêt de Saint-Gobain (180 m –190 m) qui culmine à 209 m.

La corrélation entre la distribution des couples de Gobemouches noirs et la cote altitudinale de 185m (voir Carte n°2) semble suggérer une prédilection pour certaines formations végétales. C'est en effet à ce niveau qu'affleure l'Argile de Saint-Gobain, couverte par une Aulnaie – Frênaie à *Carex pendula* parsemée de sources, de petites tourbières perchées. Cette couronne de végétation hygromorphe est surmontée par les sables bartoniens (de Beauchamp), peuplés d'une Chênaie sessiliflore sur sols podzoliques (« cette Chênaie se dégrade en une forêt claire à Bouleau et Molinie » BOURNERIAS, 1971) où s'ouvrent de nombreuses petites clairières à Bouleaux et Sorbiers des oiseleurs souvent élues par le Gobemouche noir comme sites de nidification.

Le contexte forestier proche des loges du Gobemouche noir est donc ici varié : futaie claire de feuillus, futaie monospécifique de Hêtres, futaie âgée de Chênes sessiles, coulée humide à *Carex pendula* avec Peupliers grisards et Aulnes. Dans tous les cas, les affleurements argileux et l'Aulnaie – Frênaie ne sont pas très éloignés.

La littérature évoque quelques caractéristiques du milieu favorable au Gobemouche noir :

- « une futaie feuillue âgée » : elle ne représente à Saint-Gobain qu'une occurrence sur l'ensemble des observations. Il ne semble pas que l'âge du peuplement forestier soit ici l'élément expliquant à lui seul l'installation du Gobemouche noir ;

- « un sous-bois dégagé permettant la chasse aérienne et la capture au sol » : cette condition est en revanche ici parfaitement remplie puisque la localisation de l'espèce correspond à la Chênaie sessiliflore sur sol podzolique, peuplement clair avec de larges plaques de sol nu où s'ouvrent de nombreuses petites clairières ;

- « un relief escarpé » : à 140 Kms à l'est de Saint-Gobain, le Gobemouche noir niche dans les Ardennes belges (secteurs de Bouillon, Herbeumont) dans la hêtraie à luzules à une altitude de 400 m environ (DEVILLERS, 1988), confirmant l'hypothèse d'une prédilection de l'espèce pour des sites forestiers élevés. De même, GÉROUDET (op. cit.) remarque « qu'il se cantonne en général dans les terrains montueux, les vallons et les bas versants des montagnes, plutôt que dans les plaines ».

En forêt de Fontainebleau, l'espèce « semble apprécier la proximité des mares forestières (abondance d'insectes ?) et des secteurs

accidentés », selon LE MARÉCHAL et LESAFFRE (op. cit.). Cette conjonction du relief et d'un milieu humide semble déterminer en forêt de Saint-Gobain la présence du Gobemouche noir.

Emplacement du nid

Le Gobemouche noir à Saint-Gobain semble se cantonner de préférence : sur une petite butte, près d'une clairière, dans un secteur présentant de larges zones de sol dénudé. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est souvent associé au Gobemouche noir dans le même milieu.

L'arbre support de la loge est soit une chandelle d'arbre mort de 30 cm de diamètre, percée de trous de Pic, soit un arbre vivant (Bouleau, Sorbier des oiseleurs, Frêne, Hêtre, Châtaignier, Chêne) dont le diamètre est compris entre 30 cm et 80 cm.

La cavité du nid est le plus souvent une loge de Pic épeiche ou de Pic mar, parfois une anfractuosité naturelle du tronc.

Coloration du mâle

Le plumage noir et blanc du mâle se rencontre le plus souvent ; mais la coloration dos brun et ventre gris a néanmoins été observée à deux reprises (sur une trentaine de contacts).

Selon MULLER (op. cit.), dans les forêts de Lorraine et d'Alsace, les mâles sont généralement de type gris – brun, comme en Europe centrale ; « en forêt de Fontainebleau, en revanche, la population reproductrice est constituée uniquement du type blanc et noir ». Les Gobemouches noirs picards et d'Ile-de-France pourraient donc être génétiquement apparentés.

Conclusion

La modeste population nicheuse de Gobemouche noir de la forêt de Saint-Gobain, en limite d'aire de répartition française, s'est établie en altitude, au contact entre argiles et sables.

Une étude élargie aux autres forêts picardes permettrait certainement une plus juste interprétation des données ici présentées.

Remerciements

Mes remerciements vont :

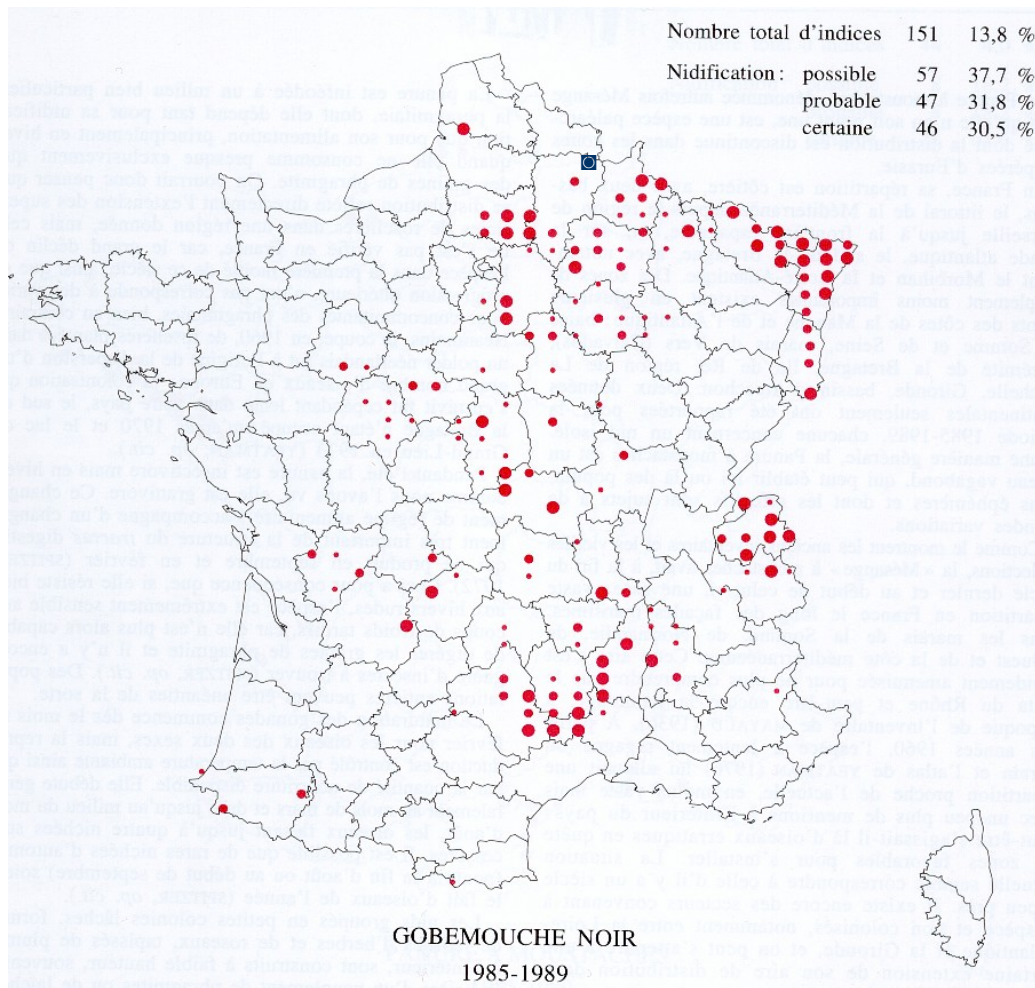
- d'une part à ceux qui se sont associés au repérage des mâles chanteurs et au suivi de la nidification : Georges MAINNEVRET (ONF), Fabrice COCHON et Carlo SCUOTTO (Groupe Ornithologique du Nord, Picardie Nature), Christine et Jean-Charles TOMBAL (Groupe Ornithologique du Nord) ;

- d'autre part à ceux qui par leurs remarques et suggestions pertinentes m'ont permis d'affiner la rédaction de ce texte : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, William MATHOT, Thierry RIGAUD et Pierre SENGEZ.

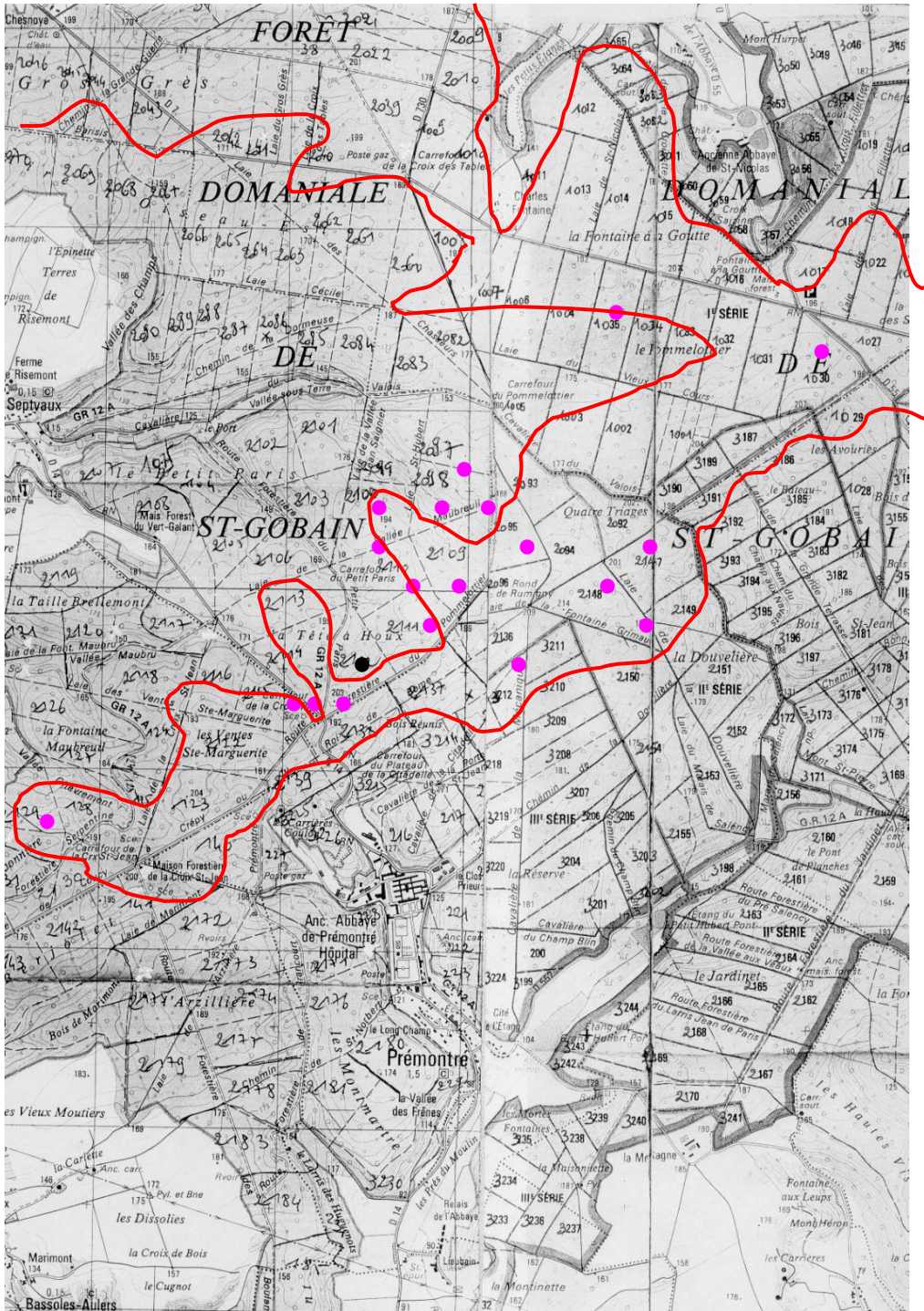
BIBLIOGRAPHIE

BOUCHINET F. (réd.) (2005). Bulletin N°58 de la Section Oise de Picardie Nature, sept. 2005.
 BOURNÉRIAS M. (1971). « Types de végétation en rapport avec le substrat » in Carte géologique La Fère, BRGM, 1971.
 DEVILLERS P. (Réd.). Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, 1988.
 GÉROUDET P. (1998). Les passereaux d'Europe, II, Delachaux et Niestlé, 1998, Paris, Neuchâtel, p.138.

MULLER Y. (1994). « Gobemouche noir » in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs, SOF, p.598 - 599.
 LE MARÉCHAL P. et LESAFFRE G. (2000). Les Oiseaux d'Ile-de-France. Delachaux et Niestlé, p. 256-258
 SUEUR F. (1995). « Gobemouche noir » in Commechy & al Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983 – 1987). COP, Picardie Nature, p. 178 – 179.
 TOMBAL J.C. (1996). « Gobemouche noir » in TOMBAL J-Ch (coord.). Les oiseaux de la région Nord – Pas-de-Calais – Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985 – 1995. Héron 29, p.93.



Carte n°1 Répartition française du Gobemouche noir (Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, SOF, 1994) et localisation du site de Saint-Gobain (■). Les forêts picardes constituent la limite occidentale et septentrionale de répartition de la population des régions de l'Est : Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.



Carte n°2 Les sites de nidification du Gobemouche noir en forêt de Saint-Gobain épousent la cote d'altitude 185m, oùaffleure l'Argile de Saint-Gobain (Aulnaie-Frênaie à *Carex pendula*) en contact avec les sables podzoliques du Bartonien (Chênaie sessiliflore dégradée en forêt claire à Sorbier, Houx).

G rard TOMBAL
gerard.tombal@wanadoo.fr

Nidification de l'Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus* dans l'Aisne et en Picardie en 2001.

Par Alain ROUGE, Bertrand SEIGNEZ & Laurent GAVORY.

Le 16 mai 2001, l'un d'entre nous (LG) observe deux Ouettes d'Egypte aux lieux-dits « Le Pré à taureau » et « La Balance » sur la commune de Deuillet (ZICO de la moyenne vallée de l'Oise, Aisne). Elles le seront à grande distance : environ 1,25 km. Les oiseaux ont été repérés posés puis se sont envolés. Trois jours plus tard, l'un d'entre nous (BS) retourne sur les lieux et découvre un couple avec 4 jeunes dont il estime l'âge à deux à trois semaines. Le 2 juillet, il notera trois jeunes. A signaler, qu'à 5 kilomètres de là, 2 individus de cette espèce avaient été observés le 15 mai (LG). La zone où le couple s'est installé est une gravière peu étendue non exploitée complètement.

Parallèlement, un couple et 3 poussins en duvet seront vus le 4 juin à Manicamp (toujours en moyenne vallée de l'Oise, en aval de Chauny, Aisne) au lieu-dit "Les Carrières"(AR) dans des prairies humides ponctuées de mares.

A notre connaissance, il s'agit des premiers cas de nidification constatés de cette espèce en Picardie. L'Ouette d'Egypte est un anatidé qui niche sur une bonne partie du continent africain au Sud du Sahara (Del HOYO J. & *al.*, 1992). Toutefois, une population férale prospère en Europe occidentale en Grande-Bretagne, Pays-Bas et Belgique où la

population nicheuse est estimée à un nombre oscillant entre 1730 et 1800 couples au début des années 90. En Grande-Bretagne, les premières introductions dateraient du 17^{ème} siècle avec un fort développement au 19^{ème} siècle. Aux Pays-Bas et en Belgique, elles sont plus récentes, datant d'après la seconde guerre mondiale (HAEGEMAÏER & BLAIR, 1997).

En France, DUBOIS & *al.* (2000) précisent qu'elle « niche en liberté en très petit nombre », citant comme site régulier Caen et signalent une petite population dans le Sud-Est de la France ainsi que 2 cas de reproduction ponctuels. Enfin, ils indiquent que des individus non volants se reproduisent dans différents parcs et jardins. Cet anatidé introduit reste donc un nicheur peu répandu dans notre pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Del HOYO J., ELLIOT A. & SARGATAL J. eds. (1992). Handbook of the birds of the world. Vol. 1. Lynx Edicions, Barcelona. 696 p.
- DUBOIS P.J., Le MARÉCHAL P., OLIOSSO G & YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Nathan/HER, Paris. 397p.
- HAEGEMAÏER EJM. & BLAIR MJ. eds. (1997). The EBCC Atlas of European Breeding Bird : Their Distribution and Abundance. T & AD Poyser, Londres. 903 p.

Alain ROUGE
100 rue de Paris - Appt 1131
60 200 Compiègne

Bertrand SEIGNEZ
54, rue de Tergnier
02800 Beauror

Laurent GAVORY.
Square Darlington, ESCF
80000 Amiens
laurent.gavory@club-internet.fr

Un Goéland railleur *Larus genei* dans la Somme en 2002.

Par Aurore BOUSSEMART & Laurent GAVORY

Le 25 mai 2002, vers 19h15, alors que nous prospectons la Haute Vallée de l'Ingon entre Rouvroy-en-Santerre et Fonches-Fonchette (80), nous avons observé un Goéland railleur adulte en plumage nuptial. Il se trouvait précisément sur la commune d'Hallu, au lieu-dit « Vallée Gaillard » en bordure de la voie ferrée.

Il stationnait sur un plan d'eau situé en bordure d'un chemin rural. Cette pièce d'eau intégrait une zone humide, née suite aux inondations d'avril 2001 et surtout aux importantes précipitations de début juillet de cette année là. A ce moment, les sources de l'Ingon étaient remontées de plus de 15 kilomètres, créant un ensemble très humide au fond d'une petite vallée antérieurement sèche. Des zones de culture s'étaient alors retrouvées recouvertes d'eau, laissant la place à des plans d'eau plus ou moins vastes formés à la faveur de barrage hydraulique (voie ferrée et route sur remblai, chemin rural...). L'oiseau se trouvait sur l'un d'eux qui se caractérisait par une faible profondeur (10 à 20 centimètres maximum) et par des marges colonisées par quelques hélophytes.

Bien qu'en compagnie d'un groupe de plus de 200 Mouettes rieuses *Larus ridibundus*, ce Goéland a, dès notre arrivée sur le site, attiré notre attention du fait principalement de son manteau et de ses ailes quasiment blancs et de l'absence de calotte qui le différenciaient au premier coup d'œil des Mouettes rieuses adultes et immatures qui l'accompagnaient. Nous avons pu l'observer dans de bonnes conditions à moins de 30 mètres, posé sur l'eau, à terre et en vol.

L'oiseau présentait les caractéristiques principales suivantes :

- une taille très légèrement supérieure à celle de la Mouette rieuse ;
- un manteau et des ailes gris clair (bien plus pâle que celui des Mouettes) ;
- une tête entièrement blanche au front fuyant, avec un œil jaune cerné de rouge et un bec plus long que celui de la Mouette de couleur rouge ;
- une poitrine et un ventre blanc, la première présentant des reflets rosés ;
- des pattes rouges ;

- en vol, les bouts des primaires, plus blanches, étaient sur l'extrémité cernés de noir.

L'oiseau se nourrissait en nageant sur l'eau, picorant la surface de l'eau.

Le lendemain, nous l'avons revu, en compagnie d'Anne BEAUDOUIN et de Sébastien MAILLER.

A notre connaissance, il semble que ce fut la dernière observation de cet oiseau. Nous sommes retournés sur le site le 2 juin sans le revoir et il n'a pas été signalé par la suite, notamment sur la liste de discussion Obspicardie.

Cette observation est assez exceptionnelle. En effet, ce laridé n'avait été noté précédemment dans notre région qu'une fois, il y a plus de 103 années. Du moins, c'est ce que nous avons trouvé dans les éléments bibliographiques que nous avons consultés (DUBOIS & *al.*, 2000 ; SUEUR & *al.*, 1999 et dans les dernières synthèses ornithologiques régionales parues ou en cours de parution -2001). La dernière mention était une femelle tuée en septembre 1898 au Crotoy (VAN KEMPEN, 1912).

Les observations européennes de cette espèce en dehors de son aire de répartition ont été récemment synthétisées et discutées (OTTENS, 2006). Il s'avère que leur nombre a fortement augmenté de 1997 à 2002 et l'année 2001 a été particulièrement exceptionnelle, avec un total de 49 individus et 12 observations dont 4 en France (Ile de Noirmoutiers (Vendée) : 1 individu ; Desnes (Jura) : 17 ; Lac de Freycenet (Haute-Loire) : 1). OTTENS (2006) propose ou rapporte un certain nombre d'éléments dont certains restent à confirmer pour expliquer l'accroissement du nombre d'observations de l'espèce en dehors de son aire : augmentation importante des populations de l'ouest du Bassin méditerranéen, évolution de ses voies de migration du fait des conditions météorologiques régnant dans son aire d'hivernage, diverses pressions (écologiques)...

Bibliographie

OTTENS, G. (2006). Extralimital occurrence of Slender-billed Gull in Europe. *Dutch Birding* 28 (2) 69-78.

DUBOIS P.J., Le MARÉCHAL P., OLIOSSO G & YESOU P. (2000). Inventaire des Oiseaux de France. Nathan/HER, Paris. 397 p.

SUEUR F., TRIPLET P. & al. (1999). Les oiseaux de la Baie de Somme. SMACOPI, GOP, CLEL, RN Baie de Somme. 510 p.

VAN KEMPEN C. (1912). Contribution à l'étude des oiseaux du Nord de la France. *Bull. Soc. Lin. N. Fr.* 21 : 10-42, 55-8

Aurore BOUSSEMART & Laurent GAVORY.-Square Darlington, ESCF
80000 Amiens boussemart.aurore@wanadoo.fr & laurent.gavory@club-internet.fr

La reproduction du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie au printemps 2006.

Par Xavier COMMECY

A l'initiative du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et du Groupe national sur le Grand cormoran, trois ans après le premier, un nouveau recensement national des colonies continentales ou côtières du Grand cormoran a eu lieu au printemps 2006. Le réseau des observateurs de Picardie Nature a bien entendu répondu à l'appel et a cette fois encore participé à ce recensement qui pour la première fois s'est déroulé au même moment dans toute l'Europe. Les participants picards à cette entreprise collective sont évidemment remerciés de leur participation.

Des nouveautés concernant la reproduction de cette espèce sont à signaler pour la Picardie depuis le bilan précédent (COMMECY 2003). Si l'on retrouve les deux anciennes colonies, 2 nouvelles sont apparues et les prémices d'autres sont signalés.

Les colonies anciennes.

L'une est proche du littoral à Arry (80) où 415 nids sont comptés par T. RIGAUX le 17 avril. Cette colonie montre une progression toujours dynamique après son installation en 1992, le dépassement des 100 nids en 1998, des 200 en 2000 et des 300 en 2001.

L'autre, localisée à Péronne – Ste Radegonde -est suivie depuis 1988. Le seuil des 100 nids avait été dépassé en 1999 et depuis une stabilisation avait été remarquée avec même une petite régression en 2002 et 2003 (113 nids). En 2004, 136 nids sont comptés ; 134 en 2005 et pour cette enquête : 127 le 12 mars par X. COMMECY., puis 169 le 20 avril (V. CONDAL et L. GAVORY).

Les nouvelles colonies.

Une nouvelle colonie est trouvée par X. COMMECY début mars à Curlu (80) dans la vallée de la Somme à une dizaine de kilomètres de la précédente. On peut supposer qu'il s'agit d'un éclatement de celle-ci et qui peut expliquer la petite diminution constatée à Péronne.

15 nids sont recensés le 01 avril.

Nouveauté dans l'Aisne avec le signalement par E. BAS de la reproduction de l'espèce en 2005 à Fontenoy (2 couples, 1 jeune à l'envol). Un nombre équivalent d'oiseaux a été repéré ce printemps mais il n'y a malheureusement pas eu de suivi.

Des prémices d'installations futures ?

Dans la Somme toujours, les gardes de l'O.N.C.F.S. m'ont signalé la présence de nids de Grands cormorans près de Voyennes (haute vallée de la Somme) et près de Longpré-les-Corps-Saints, deux secteurs où des dortoirs hivernaux de Grands cormorans sont connus. Les recherches entreprises m'ont permis de repérer dans ces zones deux colonies de Hérons cendrés *Ardea cinerea* (dont une n'était pas connue précédemment) mais pas de nids de cormorans. Ces secteurs seront à surveiller attentivement dans le futur. Dans l'Aisne enfin, L. GAVORY a signalé le transport de matériaux au printemps par un couple mais il n'y a pas eu de suites. Là aussi une surveillance ultérieure sera à réaliser.

BIBLIOGRAPHIE

Xavier COMMECY (2003). Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo*. Hiver 2002-2003 et printemps 2003. Région Picardie. *L'Avocette* 28 (1-2) p. 17-20.

Les Rapaces Nicheurs de Picardie.

Suivi annuel. Années 2005 et 2006.

Par Xavier COMMECY

Faisant suite à l'enquête nationale coordonnée par la LPO - commission rapaces (FIR) en 2000-2001 et à la mise en place d'un observatoire permanent des populations nicheuses françaises de rapaces, voici quelques résultats obtenus en Picardie ces deux dernières années selon les modalités présentées précédemment (COMMECY, 2004).

En 2005, G. TOMBAL a choisi de suivre les carrés centraux des cartes 2610 O (Tergnier-La Fère) et 2610 E (Anizy-le-Château) et a proposé une estimation pour ces deux feuilles qui n'avaient pas été prospectées lors de l'enquête nationale (COMMECY, 2002). A la lecture de ses résultats on peut remarquer que pour les Buses variables *Buteo buteo*, ces deux cartes de l'Aisne incluant la forêt de Saint-Gobain montrent des densités parmi les plus fortes de la région, de l'ordre de celles obtenues en Thiérache. Il en est de même pour la Bondrée apivore *Pernis apivorus*. La découverte de couples d'Autour des palombes *Accipiter gentilis* est une nouveauté pour ce secteur et nous montre un point intermédiaire

entre les populations connues au sud et au nord-est de ce département.

En 2006, respectant le tirage aléatoire donné par la L.P.O., les carrés centraux des feuilles de Guise dans l'Aisne et de Moreuil dans la Somme ont été prospectés respectivement par C. ROUSSEAU et X. COMMECY. Les carrés centraux des feuilles de Moreuil et de Saint-Just-en-Chaussée ont fait l'objet de prospections intermédiaires (X.C. et F. BOUCHINET) dont les résultats sont rappelés ici. Ces mêmes observateurs avaient déjà prospecté ces carrés lors de l'enquête nationale. Voici les résultats obtenus lors de ces recherches qui doivent permettre de suivre à l'échelle nationale (et régionale ?) les populations nicheuses de rapaces.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. (2002). Enquête rapaces nicheurs 2000 – 2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26 (2 – 3) p. 43 -52..
- COMMECY X. (2004). Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004. *L'Avocette* 28 (1 – 2) p. 14.

Tableau 1 : Nombre de couples repérés en 2005 dans les carrés centraux (certains et probables) et estimations sur la feuille complète.

	Tergnier – La Fère ; carré central, 2005	Anizy-le-Château ; carré central, 2005	Tergnier – La Fère ; feuille entière, 2005	Anizy-le-Château; feuille entière, 2005
Bondrée apivore	4	3	15	9
Busard cendré				1
Autour des palombes	1		2	1
Epervier d'Europe	3	2	10	8
Buse variable	14	11	45	30
Faucon crécerelle	4	6	16	15
Faucon hobereau			4*	3

* Sur la base de prospections réalisées entre 1993 et 2002 en vallée de l'Oise et ses abords, R. FRANÇOIS propose de réévaluer cette valeur à 8 à 10 couples pour la feuille entière. (Valeur à confirmer si possible ultérieurement par une prospection complète de la feuille une année donnée).

Tableau 2 : Nombre de couples repérés dans les carrés centraux (certains ou probables - possibles)

	Guise 2006 *	Guise 2004 *	Saint-Just- en- Chaussée 2004	Saint-Just- en- Chaussée 2001 - 2002	Moreuil 2006	Moreuil 2004	Moreuil 2001-2002
Bondrée apivore	0 - 1	0 - 1	-	-	-	1	-
Busard des roseaux	0 - 1	-	-	-	1	1	1
Busard Saint- Martin	1 - 2	0 - 1	0 - 1	0	1	1	2
Busard cendré	1 - 2	1 - 2	-	-			-
Epervier d'Europe	0 - 3	1 - 2	-	-	1 - 0	1	1
Buse variable	2 - 5	2 - 5	2	3	4 - 5	2 - 3	3 - 4
Faucon crécerelle	1 - 3	3 - 5	1	1 - 2	3	4	6 - 7
Faucon hobereau	0 - 1	-	-	-	1	-	-

* Lors de l'enquête nationale (2001 - 2002), il n'avait pas été fourni d'informations pour le carré central de Guise mais uniquement une estimation pour la totalité de la feuille.

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commeci@wanadoo.fr

La Cigogne blanche *Ciconia ciconia* nicheuse dans l'Oise en 2006.

Par Henry de LESTANVILLE

Introduction :

Le 2 avril 2006 en fin d'après midi, en revenant de Saint-Pierre-Es-Champs (limite ouest du département, à la frontière avec la Seine-Maritime), mon regard est attiré par la silhouette caractéristique d'une Cigogne blanche le long de la rivière Epte.

Je m'arrête et sors de la voiture pour mieux l'observer. A ce moment j'entends un craquettement caractéristique. J'aperçois sur ma droite un pylône EDF à une centaine de mètres,

où trois autres Cigognes sont posées dont deux sur un nid.

Cette observation remarquable m'amène à assurer un suivi du nid. Cette information est restée confidentielle, sachant pertinemment que toute intervention intempestive ou des dérangements répétitifs pouvaient entraîner l'abandon du nid.



Accouplement

Chronologie de la reproduction en 2006 :

6 avril Une première cigogne apporte une branche sur le nid, puis la seconde le rejoint. J'observe l'accouplement sur le nid à 9h40 (durée 15 secondes environ).

Le probable mâle ramasse de l'herbe sèche, qu'il ramène au nid. Deux autres Cigognes sont vues dans une pâture de l'autre côté de la vallée alors qu'une célibataire est posée dans une pâture en vallée de l'Avelon.

23 mai Frédéric BOUCHINET (comm. pers.) confirme la nidification.

11 juin Un seul adulte est au nid : il regarde vers le bas et une première tête émerge. Le jeune a déjà le plumage blanc et le bout des rémiges noires apparent (son âge peut ainsi être estimé à environ 20 jours). A l'arrivée d'un adulte, trois petites têtes émergent.

18 juin Les cigogneaux commencent à rester debout et fientent à l'extérieur du nid. Une Taupe est avalée directement après avoir été régurgitée par un des parents.



Adulte et cigogneaux au nid

28 juin Premiers mouvements d'ailes pour le plus grand.

16 juillet Les jeunes s'exercent au vol en sautant.

23 juillet L'envol du plus grand des cigogneaux sera constaté ce jour là. Une Cigogne célibataire se posera un instant sur le nid occupé, puis sera chassée par le couple.

Une semaine après les oiseaux seront revus dans la vallée.

Selon les observations du couple décrites ci-dessus, on peut estimer la naissance aux alentours du 20 mai 2006.

Situation du nid :

Le nid se trouve au bout d'un bras horizontal de pylône électrique de moyenne tension, à environ trente mètres de haut, équipé d'isolants et de ceriges anti-pose, juste au bord

Des recherches complémentaires en vallée de l'Epte entre Gisors et Gournay-en-Bray ont été faites au printemps afin de vérifier s'il y avait d'autres couples installés, recherches restées sans succès.

d'une voie ferrée peu fréquentée, et à proximité d'une petite route communale bordée de Peupliers. Il donne directement sur la vallée de l'Epte, avec des pâtures et une mare de hutte au pied.



Vallée de l'Epte (le nid est sur le pylône en haut à gauche)

A une autre échelle, ce site se trouve au carrefour de plusieurs entités géographiques :

- * le plateau de Thelle avec le Mont Sainte Hélène au sud-est
- * le pays de Bray au nord et la vallée de l'Avelon.
- * la forêt de Lyons au sud-ouest.

Le secteur est connu pour être venté et utilisé par les modélistes pour faire voler leurs planeurs. C'est aussi un couloir migratoire. Le nid se trouve dans le périmètre de la ZNIEFF N° 60PDB105 de 52 ha comprenant les prairies humides et le marais tourbeux de Brétel à Saint-Pierre-Es-Champs qui ne mentionnait pas la présence de l'espèce.

Origine du couple nicheur :

Les deux individus sont bagués et un porte une bague métal. Ce type de bague française n'est utilisé que depuis deux ans par le Muséum d'Histoire naturelle selon P. CARRUETTE.

L'autre individu avec une bague plastique beige sur le tibia droit, portant le n° 6204, a été bagué au nid le 15 juillet 2003 à Spanga en Frise Hollandaise.

Il s'agit du premier contrôle visuel de cet oiseau âgé de deux ans et 9 mois, retrouvé nicheur à 472 kilomètres au sud-ouest de son lieu de naissance. D'après les observations d'accouplement il doit s'agir de la femelle.

Ce jeune couple s'est probablement formé au printemps, confirmant bien l'expansion de

l'espèce par des nouveaux venus, ainsi qu'un brassage des populations.

Historique des observations en Pays de Bray isarien :

Les données publiées pour cette région de Picardie sont peu nombreuses du fait du manque d'observateurs, mais lorsqu'on interroge les agriculteurs du secteur, on apprend que l'espèce est vue régulièrement aux passages depuis les années 1990. Nous avons retrouvé les données datées suivantes :

Printemps :

Une photographiée le 24/05/98 à La Chapelle aux Pots (M. HUBBE *vide* H. de LESTANVILLE)

Une posée le 26/04/00 à Espaubourg (F. SPINELLI).

Une du 1 au 4/04/03 portant une bague métal à Saint-Germer-de-Fly (H. de LESTANVILLE).

Enfin, un individu spiralant en mai 2003 vers Ons-en-Bray (R. FRANÇOIS et F. SPINELLI).

Automne :

Nous n'avons aucune donnée récente de Cigogne blanche en passage post-nuptial, cependant j'en ai déjà observé une le 15 août en vol à Gournay-en-Bray (76), il y a une dizaine d'années.

On peut noter aussi l'observation en automne 2000 de deux Cigognes noires au mont Sainte-Hélène à Saint-Pierre-Es-Champs (H. de LESTANVILLE et P LEFUR).

Dès le printemps 2003 la presse locale relate la présence d'un couple de Cigognes blanches dans la vallée de l'Epte à Ferrières-en-Bray (76), avec la construction d'un nid au printemps et la présence des oiseaux pendant cinq mois. Un des individus, peu farouche, est né en captivité dans l'Eure, et est âgé de 9 ans.

Au printemps 2005, le 20 avril un couple est en train de construire son nid à Ferrières-en-Bray (76). Un déplacement du nid et l'installation d'une plate-forme sont coordonnés par l'association ENVOL avec le concours de EDF, suite à la demande de la commune, mais c'est un échec. Les oiseaux ne reviennent pas couvrir sur les deux œufs, placés sur une plate-forme près du cimetière de la commune, et s'installent sur un autre pylône.

Données antérieures de nidification en Picardie :

La Cigogne blanche semble avoir niché sporadiquement au début du 20^e siècle en Picardie maritime : à Port-Le-Grand (80) entre 1928 et 1932.

Un autre couple est noté dans l'Aisne en 1943 (CARRUETTE 2003).

A partir de 1978 l'espèce essaie de s'installer plus durablement.

A cette période le Parc Ornithologique du Marquenterre (POM) entame un programme de réintroduction qui aboutit à une nidification incomplète en 1994.

Puis à partir de 1998, ETIENNE & CARRUETTE (2003) mentionnent que les couples nichent régulièrement dans le POM, y compris avec des couples d'origine sauvage. La population reproductrice est actuellement forte de plus d'une dizaine de couples.

Dans l'Oise, LE MARECHAL & LESAFFRE (2000) relatent une nidification près de Sacy-le-Grand en 1994 mais il s'agit après vérification d'oiseaux captifs en volière dans le parc de Labruyère.

Les autres données récentes en Picardie continentale sont sporadiques et viennent principalement de la vallée de l'Oise.

En 1989, un couple a tenté de nicher en vallée de l'Oise à Varesnes près de Noyon (SPAGNUOLO 1989). Le nid se trouvait sur un fût de Peuplier brisé à une douzaine de mètres de hauteur. Les dérangements incessants pour voir les oiseaux ont fait échouer la couvaison, malgré une surveillance, un panneau d'information et un arrêté communal pour protéger le site.

La même année à Mayot (02) un autre couple a installé son nid sur un pylône haute tension. Devant le risque d'électrocution, le nid contenant deux œufs est déplacé, mais le couple l'abandonne.

L'expansion de l'espèce en Europe et en France :

Selon les derniers chiffres publiés par le réseau Cigognes, on assiste à une croissance très importante de la population ouest européenne ces dernières années, tandis que les populations plus continentales augmentent plus modérément. Entre 1994 et 2004 les populations d'Espagne, du Portugal et de Hollande ont doublé, alors qu'en France elle triplait (315 à 941 couples nicheurs) pour atteindre en 2005 la barre des 1000 couples. Cette expansion est surtout due à la population occidentale, de la Vendée à la Haute Normandie. Pour cette dernière région les chiffres sont probants : deux couples en 1999 et 28 couples avec 53 jeunes à l'envol en 2005.

L'expansion régionale de cette espèce continue puisqu'un autre couple était installé en 2006 à Malzy (02) en haute vallée de l'Oise et a donné deux jeunes à l'envol (C. ROUSSEAU & *al.*, com. pers.)



Les cigogneaux avant leur envol

Conclusion :

Nous manquons de recul historique pour savoir s'il s'agit du premier cas de reproduction réussie de la Cigogne blanche à l'état sauvage dans l'Oise, car on peut supposer que cette espèce a pu nicher

sporadiquement avant la moitié du 20^e siècle et peut être antérieurement. Quoiqu'il en soit, cette installation reste précaire, et passe par la protection des milieux et la pose de plates-formes pour permettre de pérenniser son retour.

BIBLIOGRAPHIE

ETIENNE P. & CARRUETTE P. Le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sur le littoral picard : approche historique et contemporaine. Pp. 119 – 122 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Numéro spécial de *L'Avocette* 2003 Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 p. LE MARECHAL P. & LESAFFRE G. (2000) Les

oiseaux d'Ile-de-France Delachaux et Niestlé

SPAGNUOLO A. (1989). Tentative de nidification de la Cigogne blanche près de Noyon. *Le Pic mar* (11-13), Rev. Geor 60.

Crédit photographique

H. de LESTANVILLE, 2006

Henry de LESTANVILLE
hdel@free.fr

Compte-rendu des prospections chiroptérologiques du 22 janvier 2005 dans le NOYONNAIS/SOISSONNAIS (Oise et Aisne).

Par Rémi FRANÇOIS, Groupe Chiroptères de Picardie Nature.

Introduction

Les régions naturelles du Noyonnais/Soissonnais représentent un enjeu très important pour la conservation des populations de chiroptères picardes. En effet, ces régions naturelles abritent l'essentiel des populations de Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* du Nord-Ouest de la France et les sites les plus importants en nombre d'individus hivernants dans le Nord-Ouest de la France. Ceci montre l'intérêt et la nécessité de mieux connaître ces sites souterrains abritant des chiroptères menacés pour mieux les protéger. A ce titre, il nous apparaît nécessaire de porter à connaissance les données que nous récoltons à l'occasion de nos sorties collectives.

Les prospections ont été effectuées le 22 janvier 2005 par équipes de 2 à 4 personnes sur des secteurs déterminés (présentant plusieurs cavités connues de grand intérêt chiroptérologique avéré ou soupçonné). Les semaines précédentes, un temps assez doux avait été peu favorable au maintien en hibernation des chiroptères, mais le retour d'une vague de froid le jour même l'avait probablement compensé.

Observateurs :

Adrien ADELSKI, Christophe ANANIE, François BOCA, Olivier BOILLY, Frédéric BURANELLO + Anne-Laure, Xavier COMMECY, Thibaud DAUMAL, Emilie FIDRY, Rémi FRANÇOIS, Emmanuel FOURNIER, David FRIMIN, Ludivine GABET, Sébastien LEGRIS, Damien TOP, William MATHOT, Benjamin NYS, Emmanuel PARMENTIER, Sophie PETIT, Catherine de SAINT-RAT, Sylvain TOURTE.

Sites et résultats.

L'essentiel des sites prévus ont pu être visités. Mais certains, très vastes, n'ont pas pu être prospectés in extenso faute de temps.

Les petits *Myotis* notés sous le vocable « *mystacinus* » correspondent au groupe *Myotis mystacinus/brandtii/alcaethoe*, espèces proches non distinguables en hibernation. *M. brandtii* et *M. alcaethoe* sont présents en Picardie. Les *Plecotus* sont très probablement des *P. auritus* (cette espèce et *P. austriacus* sont très délicats à distinguer en hiver et il n'est pas question de les manipuler en léthargie), mais nous ne pouvons le certifier.

Les résultats sont présentés par commune.

Nous conservons parfois un certain flou sur les localisations précises des sites majeurs. D'un autre

côté, des noms de sites précis sont parfois indiqués, ce qui permet de diffuser des informations précises servant à la protection des populations en présence. Il existe en effet des projets de fermes éoliennes et de déviations routières entre Noyon et Soissons tout près de ces sites.

Secteur Est de Noyon.

Ce secteur abrite un réseau de cavités immenses, véritable dédale dans lequel les observateurs se perdent régulièrement, mais trouvent toujours la sortie sans encombre. Il est donc extrêmement dangereux de s'y aventurer seul et même à deux sans connaître les lieux.

Comme il s'agit du site qui abrite les populations les plus importantes de chiroptères de toute la Picardie, le Nord/Pas-de-Calais, l'Île-de-France et la Haute-Normandie réunis (avec plus de 400 individus hivernants et probablement plus de 500), nous ne donnons pas le lieu précis de la localité.

Site majeur :

<i>Myotis bechsteini</i>	: 1
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	: 164
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	: 5
<i>Myotis emarginatus</i>	: 90
<i>Myotis daubentoni</i>	: 10
<i>Myotis mystacinus</i>	: 108
<i>Plecotus</i> sp.	: 5
<i>Myotis nattereri</i>	: 11
<i>Myotis</i> sp.	: 10

Petite cavité près de l'entrée :

<i>Rhinolophus hipposideros</i>	: 1
<i>Myotis mystacinus</i>	: 6
<i>Myotis nattereri</i>	: 1

Autres cavités disséminées proches (faites très partiellement) :

<i>Rhinolophus hipposideros</i>	: 10
<i>Myotis mystacinus</i>	: 6

Ces sites présentent de gros problèmes de repérage sous terre : découverte de nouvelles cavités encore inconnues avec de nombreux effondrements ; présence probable de plusieurs dizaines de Petits Rhinolophes mais hélas non comptés faute de temps en fin de journée.

Soit un minimum de 428 individus recensés (dont 175 Petits Rhinolophes et 90 Vespertillons à oreilles échancrées (*M. emarginatus*) auxquels il faut rajouter les Petits Rhinolophes non comptés dans les

nouvelles petites cavités disséminées (effondrements multiples)...

Thiéscourt : 1^{ere} carrière de taille moyenne

Rhinolophus hipposideros	: 24
Myotis emarginatus	: 1
Myotis daubentoni	: 12
Myotis mystacinus	: 10
Plecotus sp.	: 11
Myotis myotis	: 1
Myotis sp.	: 1

60 individus & 6 espèces au total.

2^{eme} carrière (+ grande)

Rhinolophus hipposideros	: 19
Rhinolophus ferrumequinum	: 1
Myotis emarginatus	: 2
Myotis myotis	: 1
Myotis daubentoni	: 31
Myotis mystacinus	: 9
Plecotus sp.	: 2
Myotis nattereri	: 2
Myotis sp.	: 2

68 individus & 7 espèces au total.

Soit 128 individus dont 43 Petits Rhinolophes sur ces deux carrières toutes proches, apparemment communales ; c'est le site majeur du « Massif de Thiéscourt-Attiche ».

Ribécourt-Dreslincourt « Bois Cavette »

Rhinolophus hipposideros	: 4
Myotis emarginatus	: 2
Myotis daubentoni	: 7
Myotis mystacinus	: 1
Plecotus sp.	: 2

Vaste cavité complexe apparemment très fréquentée. La prospection n'a pu être exhaustive.
Observateurs : Emmanuel PARMENTIER, Ludivine GABET et Damien TOP.

Moulin-sous-Touvent « Les Plants » nord

Boyaux datant de la guerre 14-18

Rhinolophus hipposideros	: 3
Myotis daubentoni	: 3
Myotis mystacinus	: 8

Moulin-sous-Touvent « Carrière Martial »

Cavité très vaste, prospectée en grande partie mais non totalement présentant 2 entrées qui se rejoignent.

Rhinolophus hipposideros	: 28
Myotis daubentoni	: 5
Myotis mystacinus	: 27
Myotis myotis	: 1
Myotis sp.	: 1

Il faut noter la présence de tas de guano au fond, sous des cloches d'anciens boyaux de 1914-18 (ces secteurs seront à prospecter en été : la possibilité de présence de colonies de reproduction

ou en transit post-reproduction, par exemple de Petit Rhinolophe est possible).

Observateurs : Xavier COMMECY et Rémi FRANÇOIS.

Forêt de Compiègne :

Comme il s'agit du 2^e site d'hibernation le plus important de Petit Rhinolophe de toute la Picardie (et des régions limitrophes sauf Champagne-Ardenne), nous ne donnons pas le lieu précis de la localité.

Il s'agit de 2 petits souterrains bas de plafonds dans lesquels on ne peut pas tenir debout. L'accès et la prospection se font à 4 pattes ou en rampant.

Rhinolophus hipposideros	: 175
M. mystacinus	: 4
Myotis daubentoni	: 4

Sous les "guirlandes" de Petit Rhinolophes (parfois 50 ind. sur 1 mètre carré, ce qui « fait très joli » au plafond) se trouvaient également des tâches ou des tas coniques de guano. Ceci indique une présence en période de reproduction ou de post-reproduction. Des prospections ont eu lieu en été 2005 pour vérifier la présence de colonies de reproduction dans ces milieux souterrains. Mais aucune colonie de parturition n'a été découverte. Ces sites servent peut-être simplement de gîtes relais entre l'été et l'hiver, ou sont utilisés en reproduction de façon occasionnelle. 1 autre petit site encore plus bas de plafond a été découvert à proximité immédiate, avec seulement 1 M. mystacinus.

Berny-Rivière Micro-cavité (profonde de quelques mètres seulement) près de la route

Plecotus sp.	: 1
--------------	-----

Blérancourt Nouveau site : ancienne champignonnière assez dérangée (présence de voitures désossées). Malgré cela :

Rhinolophus hipposideros	: 8
Myotis emarginatus	: 11
Myotis daubentoni	: 5
Myotis mystacinus	: 5

Observateurs : Sébastien LEGRIS, Sylvain TOURTE, David FRIMIN, Christophe ANANIE, Olivier BOILLY.

Camelin Prospection de la petite entrée uniquement.

Rhinolophus hipposideros	: 3
Myotis daubentoni	: 8
Myotis mystacinus	: 2

Caisnes « Les Friches »

Prospection aux 3/4 seulement.

Rhinolophus hipposideros	: 3
Myotis daubentoni	: 1
Myotis mystacinus	: 3

Blérancourt « Carrière Jean Barre »

Prospection de l'entrée Est seulement (pas de l'entrée Ouest).

Rhinolophus hipposideros	: 4
Myotis daubentoni	: 4
Myotis mystacinus	: 2

Commentaires

Au cours de cette journée, 16 cavités ont été prospectées ; cette action représente au minimum : 22 X 8 heures = 176 heures de travail bénévole (prospection + déplacements).

TOTAL : au moins 918 individus recensés simultanément (+ tous ceux vus près de Noyon mais non comptabilisés) ; le millier d'individus recensés dans la journée est presque atteint...

Parmi ce millier d'individus, les deux tiers appartiennent à des espèces menacées au niveau européen :

Espèces de l'annexe II de la directive Habitats

Rhinolophus hipposideros	:	456	(+ plusieurs dizaines probables non comptabilisés près de Noyon)
Rhinolophus ferrumequinum	:	5	
Myotis emarginatus	:	106	
Myotis myotis	:	5	
Myotis bechsteini	:	1	

Déjà en 2004, le « record » régional avait été battu lors de la sortie collective du 27 janvier, avec un total toutes espèces confondues de 725 Chiroptères de 7 espèces différentes avec :

- au moins 382 Petits Rhinolophes,
- 100 Vespertillons à oreilles échancrées,
- 3 Grands Murins
- 3 Grands Rhinolophes.

Conclusion

Presque un millier d'individus de 8 espèces différentes ont été notés lors de cette sortie collective. Jamais un tel chiffre n'avait été atteint en Picardie lors d'un comptage simultané.

Les prospections menées dans l'est de l'Oise et la bordure ouest de l'Aisne permettent chaque année de mieux préciser les effectifs hivernants des chiroptères, en particulier du Petit Rhinolophe. Celui-ci trouve dans ce secteur les plus fortes populations connues du Nord-Ouest de la France. La population recensée sur une seule journée avoisine et dépasse probablement les 500 individus, dont 2 sites à 175 individus (ce chiffre étant un minimum pour le site majeur proche de Noyon). Dans le nord-est de l'Oise en hiver 1999-2000, sur tous les sites majeurs à Petits Rhinolophes connus à l'époque, seulement 261 Petits Rhinolophes avaient été recensés, et 300-500 individus étaient estimés sur le Noyonnais-Soissonnais (FRANÇOIS, 2000). Il est clair que la population est très nettement supérieure.

En 1994, DUBIE et SCHWAAB (1997) estimaient la population picarde à 200 individus, centrée sur le Noyonnais-Soissonnais. Le premier pré-atlas des chiroptères de 1997 ne proposait pas d'estimation régionale de la population de Petit Rhinolophe, et donnait simplement un cumul complet des

observations 1992-1997 de 535 Petits Rhinolophes pour toute l'Oise et l'Aisne (DUBIE coord., 1997).

La qualité et la quantité des prospections s'améliorent chaque année avec aussi, c'est heureux, une recrudescence du nombre d'observateurs motivés (que nous remercions tous chaleureusement). En conséquence les totaux journaliers augmentent régulièrement. Qu'on ne s'y trompe pas : on ne peut aucunement conclure à une augmentation générale des populations de chiroptères, en particulier de Petit Rhinolophe, même si une telle hypothèse ne saurait être écartée. Il est difficile de statuer sur des évolutions de populations : les suivis ne concernent pas tous les sites chaque année et le site principal à l'est de Noyon n'est jamais totalement prospecté car trop vaste et complexe.

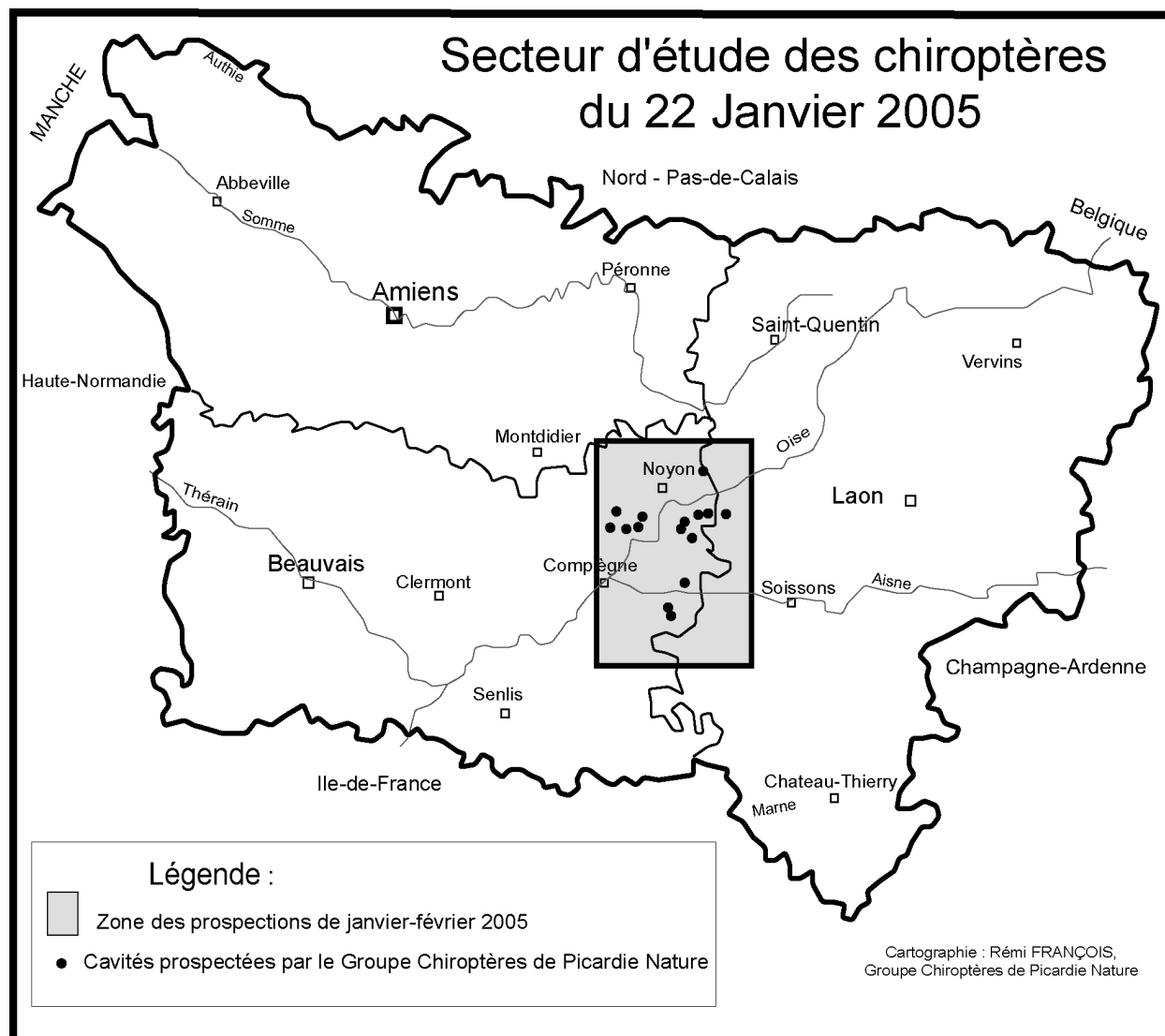
Toutefois, le suivi exhaustif des 2 micro-souterrains de la Forêt de Compiègne amène à noter une augmentation récente : il y avait 123 individus le 21.1.2002, 121 le 31.1.2004 (FRANÇOIS et al., 2003) et 175 en 2005... A suivre.

Par ailleurs, il semble que la reproduction en milieu souterrain se développe, comme en témoignent les tas de guanos de plus en plus nombreux, notamment dans ces micro-souterrains de la Forêt de Compiègne. Une colonie de reproduction de plusieurs dizaines de Petits Rhinolophes avec des jeunes a d'ailleurs été découverte par Eric BAS (comm. pers.) en 2001 non loin de la vallée de l'Aisne, dans une petite carrière souterraine peu profonde. Ce phénomène nouveau est probablement à rapprocher de la multiplication récente des étés particulièrement chauds.

De nouvelles prospections estivales de ces milieux souterrains devraient permettre de vérifier l'importance de ce phénomène. Mais uniquement dans la mesure où la pression d'observation sera suffisante : il y aura encore besoin d'observateurs motivés en été.

BIBLIOGRAPHIE

- FRANÇOIS R., SPINELLI F., FOURNIER E., COMMECY X., 2003 - Plus de 120 Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) dans 2 micro-souterrains de la Forêt de Compiègne (Oise). *L'Avocette* n° 27 (1-2).
- DUBIE S., SCHWAAB F., 1997 - Répartition et statut du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) (Bechstein, 1800) dans le nord et le nord-est de la France. Colloque « Zur situation der Hufeisennasen in Europa », Nebra (Allemagne), mai 1995. IFA.
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997 - Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. Coord° Mammal. Nord Frce, Groupe Chiroptères de Picardie. 56 p. Doc. multicop
- FRANÇOIS R., 2000 - Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dans le Nord-Est de l'Oise :



Carte 1 : Localisation des cavités prospectées et de la zone d'étude.

Rémi FRANÇOIS (Groupe Chiroptères de Picardie Nature),
4 place du Maréchal Leclerc, 80710 QUEVAUVILLERS.
Adele : remi.francois1@free.fr